

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 37.

MONTREAL, JEUDI, 14 SEPTEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

**GALERIE NATIONALE.**  
**LE COLONEL DAMBOURGÈS.**

Nous avons trouvé cette biographie toute faite dans une brochure publiée à Québec en 1866. Tout ce que nous regrettons, c'est de ne pouvoir la publier dans son entier; elle mériterait de l'être, car elle démontre que souvent, dans nos humbles presbytères de campagne, on trouve les talents les plus brillants, unis aux vertus les plus solides. Pour satisfaire le plaisir que nous éprouvons à rendre hommage au mérite, nous avons grande envie de dire qui est l'auteur de cette magnifique étude biographique, au risque de blesser l'humilité du Rév. M. Bois, curé de Maskinongé.

Nos lecteurs pourront, par les extraits qui suivent, juger des charmes littéraires de cette étude et des belles pensées, des nobles sentiments qu'elle renferme :

« Le Colonel François Dambourgès naquit en l'année 1742, à Salies, petite ville agréablement assise sur la rivièrre de ce nom, dans la province du Béarn, aujourd'hui département des Basses-Pyrénées. Il était fils de Jean-Baptiste Dambourgès, qui avait épousé à vingt-quatre ans, en février 1740, demoiselle Anne de Lambeye, âgée elle-même de vingt-six ans. Conduit de bonne heure à Bayonne, éloignée de quelques lieues seulement de Salies, il y fut placé à l'école, grâce aux économies de son père, et conserva pour cette ville, où s'étaient écoulées les premières années de son enfance, un attachement tellement grand qu'il se disait lui-même natif de Bayonne. Comme ses compatriotes en général, le jeune Dambourgès était gai, plein de bonne humeur, vif, sobre et laborieux. »

L'auteur raconte ensuite comment le jeune Dambourgès fut séduit par le récit que faisaient les pêcheurs, de leurs voyages à Terre-Neuve et au Canada, et comment, après bien des difficultés, il vint à bout de se rendre au Canada et de fonder une petite maison de commerce à St. Thomas, grâce à la protection de M. Masson-Basse, curé de cette paroisse.

Dambourgès, que la fortune favorisait, repassa en France en 1766 pour en ramener ses vieux parents. Sa mère était morte, la veille de son arrivée.

« En 1767, M. Dambourgès se rembarqua pour le Canada, bien disposé à y finir ses jours. Il avait décidé son père à l'accompagner, ainsi que son jeune frère, Pierre, qui n'avait que dix-sept ans. Ce frère unique épousa plus tard, à Saint-Thomas, Mlle Catherine Couillard. Il y mourut, à l'âge de trente-deux ans, des suites d'une chute qu'il fit en dansant; sa veuve épousa, quelques années après, le docteur Oliva, médecin originaire d'Espagne. »

Dambourgès se remit au travail et augmenta rapidement sa fortune. La guerre de l'indépendance américaine inspire à l'auteur plusieurs belles pages. Il montre comment la jalousie et l'égoïsme des colons anglais faillirent décourager le zèle et la loyauté des Canadiens Français.

« Leurs ennemis les connaissaient déjà, et les Anglais, à côté desquels ils auraient dû être admis à combattre, auraient été forcés de reconnaître leur mérite. Ils n'avaient pas dérogé de la valeur des héros des journées de Carillon, de Sainte-Foye, de Monongahéla, etc. Ils avaient à cœur, ces bons et braves enfants du sol, de démontrer que leur vaillance ne s'était pas éteinte, et les peux qui s'étaient autrefois signalés en plusieurs rencontres, tenaient à faire voir que les ans n'avaient pas refroidi leur courage. Héros de ces glorieuses époques, ou fils de héros, tous avaient les mêmes droits à l'admiration des enfants de la superbe Albion, tous étaient mus par la passion de

la gloire, tous voulaient dissiper des préjugés injustes qui naissaient dans les esprits de leurs nouveaux concitoyens, et que des esprits jaloux et menteurs fomentaient dans tous les rangs; et, d'ailleurs, ils se seraient vus conduits au champ d'honneur par des chefs éminents, dont les noms étaient chers à la patrie.

« Cependant, ô désolante déception! le zèle des valeureux descendants des Français est méconnu. Bon nombre de nobles, de seigneurs et de braves, qui avaient pris part aux guerres antérieures, se sentaient disposés à soutenir le drapeau du souverain qui protégeait leurs droits. Ils se rendirent spontanément sur le champ de Mars, à Montréal, sous l'impression qu'on utiliserait leur zèle. Munis de provisions et des effets que les circonstances rendaient nécessaires, ils attendirent, à leurs frais, pendant quinze jours, qu'on mit leurs bras en réquisition; mais ce fut en vain, ces loyaux sujets durent se disperser, emportant dans leurs foyers la désolante pensée qu'on se privait de leur concours volontaire et spontané, parce qu'on nourrissait contre eux une dé fiance que rien ne pouvait justifier. »

Ici vient l'histoire des intrigues des émissaires américains pour engager les Canadiens à désertir le drapeau anglais. La conduite de l'Angleterre était bien de nature à favoriser le succès de ces intrigues. La plupart, cependant, restèrent sourds aux appels des Etats-Unis, et M. Blois est heureux de dire que ceux qui épousèrent la cause des Américains, n'obéirent à aucun motif honteux.

« M. Dambourgès, qui était déjà bien connu et très-populaire dans les campagnes de la rive sud du fleuve, usa de son influence pour calmer les troubles et l'effervescence qui se manifestaient quelquefois au sein des campagnes. Il voulut donner à la cause canadienne un cordial appui. Pour vaquer plus facilement aux nouveaux devoirs que son patriotisme lui imposait, il laissa à des mains dévouées le soin de ses intérêts privés. Cette circonstance lui ouvrit bientôt la carrière militaire, dans laquelle il se distingua par son grand courage et ses hauts faits d'armes. Les bandes américaines avaient pénétré dans le pays, et désolaient nos campagnes. Aidées de quelques traitres, que l'appât des récompenses et du pillage entraînaient à leur suite, elles en profitaient pour porter çà et là leurs ravages, afin d'engager les populations à embrasser leur cause. Partout où elles passaient, elles pillaient, saccageaient tout, et laissaient ceux qui leur résistaient en proie à la misère et à la famine. M. Dambourgès s'offrit pour attaquer et chasser ces brigands. Sa main fut acceptée; et, se mettant de suite à l'œuvre, aidé du concours des citoyens les plus zélés et les plus dévoués, il parvint à protéger les endroits les plus exposés, contre les attaques de ces maraudeurs audacieux, à ramener la tranquillité et la sûreté partout où il se dirigeait, et à maintenir la paix et l'union au sein des paroisses, où les émissaires de la République voisine avaient jeté leurs germes de discorde et de rébellion. Mais il serait trop long de suivre notre généreux concitoyen dans toutes ses actions de dévouement, et de dire tout le bien qu'il fit au sein de ces populations rurales, qui avaient pour lui un respect et une reconnaissance que les années ne firent qu'augmenter. »

« Mais M. Dambourgès prit bientôt une part plus active à la défense du pays. Il s'agissait de réunir, dans Québec, un nombre d'hommes suffisant pour mettre cette ville à l'abri d'un coup de main, et pour repousser un assaut dans le cas où l'ennemi le tenterait. On se hâta d'organiser la milice, pour la première fois depuis 1760. Encore ne le fut-elle que d'une manière très-incomplète. M. Dambourgès entra dans la compagnie des Rouyaux-Émigrés (*Royal Emigrants*), que le gouverneur Carleton avait réunis à la hâte, tant pour augmenter le chiffre des combattants, que pour donner de l'emploi à un certain nombre de colons des provinces révoltées, qui avaient déserté leurs foyers pour rester fidèles à la cause de leur souverain. Cette

troupe d'hommes dévoués fut mise sous la conduite du Lt. Col. Maclane. M. Dambourgès se distingua de suite par son courage et sa valeur. Il était sans égal pour opérer un coup de main, pour surprendre et arrêter les convois de provisions que les maraudeurs emportaient au camp des Bostonnais. Nul mieux que lui n'exécutait une manœuvre d'audace. Doué d'une fermeté et d'une prudence incroyable, il conseillait, dirigeait ces expéditions, et savait gagner la confiance du soldat. Intrépide dans le combat, prodige de soi jusqu'à la témérité, il inspirait à ses camarades, par ses énergiques paroles, le courage dont il était animé lui-même et doublait ainsi leurs forces.

« Le général Carleton, homme de guerre, général expérimenté, appréciait hautement la valeur du capitaine Dambourgès, qui était un des plus vigilants, des plus agiles, et des plus intrépides troupiers de la brigade du colonel Maclane.

« Un mémoire du temps, que nous avons sous les yeux, nous fait connaître que sa vaillance, son adresse, avaient attiré l'attention de tout le monde, avant le coup de main par lequel il se signala à l'attaque du Sault-au-Matelot. « Major Nairne, of the Royal Emigrant, and Monsieur Dambourgès, of the same "corps, by their gallant behaviour, attracted the notice of every body. . . . » Ce témoignage flatteur venant d'une plume étrangère, est extrêmement honorable pour M. Dambourgès, dont le mérite et la valeur étaient d'ailleurs trop connus pour être passés sous silence en cette occasion. »

« Enfin, Arnold parut devant Québec, au mois de novembre. Pour ajouter aux perplexités du moment, presque toutes les troupes régulières qu'on avait concentrées dans le district de Montréal, parce qu'on attendait les Américains de ce côté, avaient été faites prisonnières, et le gouverneur lui-même n'avait échappé aux poursuites de l'ennemi, que grâce à l'adresse et à l'énergie du capitaine Bouchette. La garnison de Québec, selon le rôle des milices que nous en a conservé le capitaine Gabriel-Elzéar Taschereau, n'était composée que de ses habitants, avec les émigrés du Col. Maclane auxquels on avait joint quelques matelots, des soldats de marine, le tout formant un corps d'environ quinze cents hommes. C'est avec cette poignée d'hommes qu'il fallait défendre cette ville, la seule possession qui restait alors à la couronne britannique sur ce continent.

« Depuis deux mois déjà, les Américains battaient la campagne autour de la ville, et dans tout le district de Québec. Ils avaient des émissaires affidés, des agents exercés, qui s'efforçaient de gagner les Canadiens à leur cause, à l'aide de moyens qu'une plus scrupuleuse politique aurait dédaignés. Mais leurs tentatives furent infructueuses dans presque tous les cas. Cependant, il leur fallait tenter le siège de la ville. Depuis longtemps, les *Bostonnais* voyaient que les soldats de la cause de l'indépendance étaient lassés, fatigués du métier, que les engagements étaient expirés, et que la saison devenait de plus en plus rude. On sentait le besoin d'en finir. On sait comme dans le dénuement général le découragement de l'âme suit bientôt l'affaiblissement et les malaises successifs du corps.

« L'Irlandais Richard Montgomery avait, quelques jours auparavant, fait circuler le bruit qu'à Noël il dînerait dans Québec. Ce propos avait excité le courage des siens; mais il n'avait pas été non plus sans produire quelque effet sur les soldats de la garnison, auxquels il avait été rapporté par quelques déserteurs. Des deux côtés, on se préparait à faire preuve de courage. L'indignation qu'excitait chez les Canadiens la sauvage conduite des ennemis, était une raison de plus pour les engager à combattre vaillamment. Les Bostonnais avaient d'abord conçu le projet de bombarder la ville, mais il leur avait fallu bientôt abandonner cette idée. Comment, en effet, en seraient-

ils venus à bout, avec leurs bombes et leurs obus dont les deux tiers ne crévaient pas, et dont l'autre ne se rendait pas au but? Le peuple, épouvanté d'abord à la vue des nombreux projectiles, s'était bientôt accoutumé à ce spectacle. Il leur fallut donc se résoudre à prendre la ville d'assaut. Les ravages que causaient dans leur camp les froids rigoureux de la saison, et la picotte qui y sévissait, ne leur permettaient plus de différer. On se hâta donc de préparer quatre ou cinq cents échelles grossièrement faites, et il fut résolu que le trente-un décembre on tenterait un coup de main.

« Dès quatre heures du matin, le capitaine, qui faisait la ronde de nuit, aperçut des signaux près de la porte Saint-Jean. Il donna aussitôt l'éveil. Les sentinelles annoncèrent bientôt que le même signal se répétait partout vers le nord de la ville. Aussitôt le tambour bat, les cloches sonnent l'alarme. Tout s'émeut, tout s'agite; en un instant, les soldats et les citoyens sont sur les remparts. Les vieillards eux-mêmes veulent prêter assistance. Un instant, on craignit que la mauvaise apparence du temps ne leur fit surseoir leur projet; mais comme tout était prêt, ils n'avaient voulu rien remettre et avaient décidé de porter un coup suprême.

« Montgomery, avec neuf cents hommes, se rendit pour attaquer la barrière de Près-de-Ville, au bout sud-ouest de la rue Champlain. Arnold, avec sept cents soldats, devait emporter la barrière du Sault-au-Matelot, au bout de la rue Saint-Pierre, et, pendant cette manœuvre, quelques-uns de leurs affidés devaient, en tirant du fusil et du canon, et en faisant brûler des feux de paille près de la porte Saint-Jean, attirer l'attention de la garnison de ce côté, et diviser ainsi les forces des assiégés. Mais on sait comment ils réussirent. Montgomery fut bientôt tué, et les siens mis en déroute à Près-de-Ville. Arnold fut mis hors de combat par une balle qu'il reçut au pied, en se rendant au Sault-au-Matelot. Bientôt les assiégeants aigris, furieux de se voir serrés de près par les soldats de la garnison, se précipitèrent dans les maisons qui bordent le cap, et de là font pleuvoir une grêle de balles sur les troupes du roi qui défendent les barrières du Sault-au-Matelot et de la rue Saint-Pierre.

« Le gouverneur Carleton, qui avait vu l'affaire, envoya des troupes fraîches à la rescousse des assiégés, ayant soin de les faire sortir par la porte du Palais. Les Américains se trouvèrent alors entre deux feux. Un bon nombre d'entre eux avançaient néanmoins, d'une maison à l'autre, vers la barrière du Sault-au-Matelot, sans trop combattre dans la rue. Et de l'intérieur de ces maisons, où ils prenaient refuge, ils tiraient sans être molestés, sur les troupes royales. L'heure, le lieu, les rues étroites et sombres, les avenues tortueuses où se trouvait engagé le combat, la nuit qui prêtait au tumulte, la rigueur du froid, tout semblait concerté pour exciter la fureur des combattants.

« Pendant que les deux troupes ennemies s'acharnaient, l'une à défendre et l'autre à s'emparer de la barrière du Sault-au-Matelot, et que le feu des assiégeants, protégés par les maisons où ils s'étaient réfugiés, incommodait fort les assiégés, M. Dambourgès, qui se trouvait à ce poste, conçut un projet tellement audacieux qu'il ne voulut en faire part à personne, de crainte de passer pour ridicule. Saisissant tout-à-coup une des échelles que les Américains avaient placées contre la barrière pour l'escalader, il la retira vers lui, en se tenant ainsi exposé pendant plusieurs minutes à découvert, au feu des assiégés. Il alla de suite l'appliquer au pignon d'une maison qui abritait une trentaine de Bostonnais, dont le feu bien nourri était dirigé sur ses compagnons d'armes. Il entre par une fenêtre, tombe à l'improviste au milieu de la troupe ennemie, qui le croit suivi de nombreux soldats, et, l'arme au poing, il les somme de se rendre et les fait tous prisonniers. Par cette action hardie, que le major Nairne tenta ailleurs, il assura une batterie qui commandait la rue Saint-Pierre, et contribua grandement au succès de la journée.

« Tout le monde rivalisant de hardiesse et d'efforts, les Canadiens réussirent enfin à accabler les Américains peu disciplinés, peu aguerris, et à leur faire abandonner le poste en toute hâte. Les pertes des Américains s'élevèrent à quatre cent vingt-six prisonniers, y compris quarante-quatre blessés. Le nombre des morts fut aussi considérable. Du côté des assiégés, on n'avait à regretter que la perte de cinq hommes de troupes régulières, et on ne compta que deux blessés.

« En apprenant cette action d'éclat, le gouverneur et son entourage s'empressèrent de féliciter le capitaine Dambourgès, sur la valeur et le sang-froid dont il avait fait preuve en cette circonstance, et, quelque temps après, il fut élevé, en récompense de sa belle conduite, au rang de lieutenant dans le 84<sup>e</sup> régiment, dont le premier bataillon fut licencié en 1783, après que l'Angleterre eût conclu la paix avec les États-Unis.

« Des écrivains, d'une autre nationalité que celle du capitaine Dambourgès, se sont permis de défigurer ce fait, pour en atténuer la portée. Ils ont même été plus loin, car ils ont voulu lui enlever le mérite de ce brillant fait d'armes et l'attribuer à des hommes de leur race. Ils ont prétendu que le capitaine Nairne tenta aussi, au Sault-au-Matelot, les mêmes manœuvres et courut les mêmes dangers. Il n'en est pas moins vrai que M. Dambourgès fut le premier à donner l'exemple, le premier à s'exposer avec autant de dévouement et à indiquer aux autres ce qu'il y avait à faire. Que d'autres aient marché sur ses traces, il ne lui reste pas moins la gloire d'avoir conçu le projet, et de l'avoir exécuté avant que d'autres y eussent pensé. Le gouvernement, pour lequel il avait si bien combattu, a pu, dans la suite, sembler méconnaître ses services, mais la postérité ne partagera pas l'indifférence de ceux qui en profitèrent,

et l'histoire n'accréditera pas les insinuations perfides de plumes arbitraires et vénales. Malgré leurs suppositions jalouses, le nom de M. Dambourgès vivra longtemps encore dans la mémoire de ses compatriotes, et la gloire du héros n'en sera pas obscurcie.

L'auteur reproduit ici les témoignages honorables que le Colonel Dambourgès reçut des hommes les plus éminents de la province pour sa bravoure et ses talents militaires, et le courage qu'il déploya, en particulier, dans l'affaire du Sault-au-Matelot.

La guerre finie, Dambourgès s'occupe de ses affaires commerciales.

« Le vingt-huit novembre 1786, M. Dambourgès, qui avait alors quarante-quatre ans, épousa, à Québec, mademoiselle Josephine Boucher, fille de François Boucher, capitaine de vaisseau, marin du haut bord, qui fut nommé plus tard Maître du Havre de Québec, par le lieutenant-gouverneur R. S. Milnes, le 12 août 1803, lors de la résignation de John Steele, écuyer, en récompense de services rendus au duc de Kent, en allant porter pour lui des dépêches à Halifax (a). Sa mère, Josephine Tremblay, la belle meunière (b), comme on l'appela dans le temps, à Québec, l'avait élevée avec soin, et lui avait appris à accomplir le bien, sans bruit, sans éclat. Aussi les pauvres, les malades étaient-ils tendrement soignés par elle, et généreusement soulagés. Ce mariage fut célébré à Québec, par le curé de la ville et paroisse de Notre-Dame, l'infortuné M. Aug.-David Hubert, ami de la famille, père et bienfaiteur de ses ouailles.

Le colonel Dambourgès apparaît sous un nouveau jour. Le rôle du soldat est fini, celui du citoyen commence. On le voit à la tête de toutes les bonnes œuvres, de toutes les entreprises qui peuvent contribuer au bien de ses compatriotes. Et lorsque l'Angleterre se décide, en 1791, à accorder aux Canadiens-Français la constitution qu'ils de mandaient, le colonel Dambourgès est heureux d'aller dans la Chambre d'Assemblée défendre les droits de ses compatriotes. Il avait été élu pour le comté de Devon, qui embrassait alors Saint-Thomas, le Cap St. Ignace, l'Islet, etc.

« Après avoir passé quatre ans en chambre, M. Dambourgès refusa sa réélection, à la suggestion du nouveau gouverneur Lord Dorchester, qui voulait lever un régiment canadien, et s'assurer du concours des personnages les plus influents, afin de faire réussir son plan et d'atteindre l'objet qu'il avait en vue.

« Tous ses contemporains ont vanté sa probité, son désintéressement et la noblesse de sa conduite, pendant ces quatre années employées à servir son pays dans les conseils de la nation. On remarquait en lui un esprit vaste, mais peu cultivé; un langage énergique, mais peu châtié, et un jugement à toute épreuve. Au milieu de ses éloquentes improvisations, il conservait toujours le calme et la réflexion. Toutes ces excellentes qualités étaient rehaussées par un patriotisme pur et éclairé, dont il avait déjà donné en maintes occasions des preuves que personne n'avait oubliées.

« Si, dans une circonstance délicate, M. Dambourgès vota contre le parti qu'il avait soutenu jusqu'alors, c'est qu'il était persuadé que son vote ne nuirait en rien à la cause canadienne, à cause de son peu d'importance. Homme modéré avant tout, il était d'opinion, avec beaucoup d'autres, qu'il ne fallait pas froisser les idées des dépositaires du pouvoir, ni heurter de front leurs préjugés; qu'il valait mieux leur faire une guerre indirecte, diriger la lutte avec patience et modération, et attendre le succès du temps plutôt que des moyens violents.

« En 1796, lord Dorchester étant revenu à son projet de former un régiment canadien, composé de deux bataillons, s'empressa de demander la coopération du colonel Dambourgès, qui s'adjoignit, pour l'aider, son beau-frère, monsieur François Boucher. Le brave soldat de 1775 accepta avec empressement la demande du gouverneur, et parvint bientôt à réunir un grand nombre d'hommes, au milieu desquels se trouvaient beaucoup de vieux militaires de hauts grades, qui avaient servi une trentaine d'années auparavant, dans les guerres de la colonie. « Mon dévouement est devenu suspect, » disait le capitaine Dambourgès, « depuis que j'ai montré de l'indépendance au Parlement. Mais que les masques tombent, et l'on verra si je puis encore remplir mon devoir, et si je sais porter l'épée. D'ailleurs, pour un certain nombre, peu importe; car si j'accepte, on dira que je suis animé de motifs intéressés; si je refuse, on m'accusera de déloyauté. Avec de pareils gens, il n'y a guère de nobles actions possibles: à leur école on ne ferait que des lâches et des hypocrites. »

« Le régiment étant formé, le lieutenant-colonel Joseph de Longueuil fut nommé commandant du régiment, lequel fut appelé « Les Volontaires Canadiens; » sur ses drapeaux on lisait: « TRYS. » M. Louis de Salaberry fut fait major. On y remarquait les capitaines de Bleury, Vassal de Monviel, Louvigny de Montigny, J. B. D'Estimauville, Maurice de Salaberry, frère du héros de Châteauguy, et quelques autres illustrations de l'époque. Les Canadiens s'étaient cotisés entre eux, pour aider la Grande-Bretagne à soutenir les dépenses de la guerre que lui faisaient les démagogues français. Connaissant la pénurie du trésor, ces braves ne s'étaient pas contentés d'employer leur influence pour encourager la formation du régiment, et d'y entrer eux-mêmes comme officiers et comme soldats; mais ils

(a) Le Capt. F. Boucher est mort à Saint-Roch des Aulnets, chez sa fille, veuve M'esse, ainsi que son épouse.

(b) Parce qu'elle était fille d'un excellent meunier de l'Île-aux-Cou-dres, où elle avait épousé le navigateur, Frs. Boucher, père de feu Louis-Boucher, écuyer, de Saint-Thomas.

avaient employé leurs revenus, et tout ce qu'ils avaient pu épargner sur leurs ressources comparativement modiques, pour couvrir les dépenses et les frais d'équipement, d'armement, etc. On dit que le colonel de Longueuil soutint ce régiment à ses propres frais pendant un temps considérable, quand les souscriptions prélevées ailleurs furent épuisées. Il fit ainsi des sacrifices immenses pour soutenir ce corps qu'il désignait comme une preuve de la valeur martiale des Canadiens, et comme le résultat de leurs sacrifices pour le service du souverain. Ce régiment passa successivement deux ans à Montréal, deux ans à Sorel, et deux ans à Québec, où il fut licencié. Il était encore alors composé de six cents hommes.

« Pendant qu'il était dans ce corps, M. Dambourgès reçut une commission de capitaine des Grenadiers.

« Le colonel Dambourgès avait une pose fière, une haute taille, un front noble et serein. Ce brave et brillant soldat plut au Prince Edouard, à cause de son grand amour pour la discipline militaire, et des belles qualités dont il avait fait preuve à la tête des compagnies qu'on lui avait confiées. Son Altesse Royale, qui l'appela souvent dans son intimité, le désignait sous le nom de *Capitaine Balafre*; car, à la mémorable journée du Sault-au-Matelot, il avait reçu à la figure un coup de baïonnette ou de sabre qui lui avait fait une cicatrice.

« Il mourut à Montréal, le 13 décembre 1798, et fut inhumé le 15 du même mois, dans l'église paroissiale, voûte Saint-Amable, par M. Désaulnier, curé d'office, au milieu d'un grand concours de citoyens de toutes les classes, jaloux de donner cette marque de respect à un homme qui avait donné, pendant sa vie, l'exemple de toutes les vertus. L'aumônier du régiment, M. François Duval, était présent à l'inhumation. Son corps fut relevé en 1830, et transporté dans la nouvelle église paroissiale de Notre-Dame.

« M. Dambourgès avait cinquante-six ans. Il mourait pauvre et sans rien laisser à sa veuve.

« Il est rare que le génie et la vertu défendent un homme des attaques de la misère. Ces âmes, prodigieuses de dévouement, s'oublient toujours elles-mêmes pour ne s'occuper que du bonheur des autres. M. Dambourgès, honoré du Prince et de l'Etat, ne laissa pas de fortune, et confia, sur son lit funèbre, sa femme et ses enfants aux soins de ses amis qui lui promettaient les faveurs de la cour. Mais les amis moururent eux-mêmes ou furent dispersés. Les événements se succédèrent, puis on oublia d'abord et l'on méconnut ensuite, en hauts lieux, les brillants états de service du héros du Sault-au-Matelot. C'est en présence de ces vicissitudes du sort et de cette indifférence des citoyens, qu'on peut répéter avec le grand poète :

Malheureux l'homme qui fonde  
Sur les hommes son appui.

« Cependant, quelques amis dévoués de la famille chez qui les jeunes orphelins avaient été placés, obtinrent, après bien des efforts, pour la veuve de M. Dambourgès, une pension de trente louis sterling, que des circonstances inconnues ont arrêté peu après son décès. Trente livres par an pour une veuve et cinq filles! C'était juste ce qu'il fallait pour prolonger leur indigence. Noble femme, digne du respect de l'avenir, elle vit combien la fortune est légère et la faveur inconstante! Elle tourna ses regards et ses soins vers ces pauvres orphelins incapables de faire un pas dans la vie sans elle. Le monde lui faisant défaut, elle tourna ses regards du côté du ciel, n'attendant plus de secours que de la Providence et remettant avec confiance leur sort entre ses mains.

« Cette bonne et pieuse femme mourut à Québec, dans un état de détresse et de dénûment complet, au mois d'avril 1822, entourée des soins affectueux et des prévenances de quelques amis restés fidèles à la mémoire de son époux, et chez lesquels les cinq filles du colonel furent placées temporairement.

« Hélas! la mémoire de Dambourgès ne put rien contre l'indifférence de l'autorité; et la patrie oublieuse, qui aurait dû adopter ses enfants, ne fit rien pour eux. Si M. Dambourgès se fût dévoué avec moins d'ardeur au service de la cause publique, il eût laissé des richesses à sa famille, d'opulentes dots à ses filles. Il ne leur légua qu'une glorieuse pauvreté. Le gouvernement, dans un jour de remords, se souvint probablement de ce qu'il devait au colonel Dambourgès, et, pour s'en acquitter, il donna à ses filles quelques lots de terre en bois debout dans des cantons alors inaccessibles!... Quelle dérisoire faveur!...

« Un honorable personnage écrivait dernièrement en parlant de ce grand citoyen: « La postérité pourra peut-être élever un monument à Dambourgès, mais, en attendant, le gouvernement devrait comprendre qu'il est de son devoir de ne pas laisser sa famille manquer du nécessaire. »

#### LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

PUTNAM, CONNECTICUT.

Les nombreux lecteurs de l'*Opinion Publique* me pardonneront, sans aucun doute, d'anticiper sur les droits de mes confrères, MM. Mousseau et David, aux colonnes de cet excellent journal, pour faire connaître une des plus grandes œuvres des Canadiens aux États-Unis. Il y a cinq ans, la petite population canadienne de Putnam, Conn., ne possédait qu'une humble chapelle de bois pour la célébration du culte catholique. Le révérend Eugène Vigen, prêtre missionnaire, arriva vers ce temps-là,

comme curé desservant de Putnam. Depuis lors les affaires de la congrégation ont été de succès en succès. L'année dernière, au mois de novembre, avait lieu la dédicace de la magnifique église Ste. Marie de Putnam, dont le photographie est reproduite plus loin.

L'église est en briques et mesure 160 pieds sur 80 environ : la hauteur du clocher est de 160 pieds.

Le style de l'architecture est le genre gothique, dans toutes ses attributions. Les décorations sont des plus riches. L'église est éclairée par mille becs de gaz, qui produisent l'effet le plus féerique lorsqu'ils sont allumés. Ajoutons ici qu'il n'y a que l'église catholique et ses dépendances qui soient ainsi éclairées par le gaz à Putnam. Deux statues en cire représentant la Ste. Vierge et St. Joseph, et importées de Munich, Bavière, décorent l'intérieur du sanctuaire.

D'un côté de l'église se trouve le presbytère, jolie maisonnette en bois, richement meublée. De l'autre côté se trouve une promenade publique, au milieu de laquelle une statue de St. Joseph est élevée. Sur le piédestal, en marbre blanc, sont gravés les noms des principaux bienfaiteurs de l'église. La liste des Canadiens est la plus longue et la mieux remplie. A l'extrémité de cette promenade se trouve un joli kiosque en fer doré, où la bande canadienne de Putnam donne souvent de beaux concerts. Ce kiosque a coûté près de 400 dollars. L'usine à gaz, qui a coûté près de \$1,300, m'a-t-on dit, est bâtie en arrière de l'église.

Le coût total de l'église Ste. Marie de Putnam et de ses dépendances peut être évalué à 80,000 dollars environ. On a vu des familles souscrire jusqu'à \$400. C'est ainsi que le zèle apostolique du Rév. E. Vigen et la foi religieuse de nos compatriotes de Putnam, Conn., ont élevé, sur la terre étrangère, un des plus beaux temples catholiques des Etats-Unis.

Remerciements donc au prêtre dévoué, qui a su si bien accomplir sa mission, et aux Canadiens de Putnam, qui ont si bien compris leurs devoirs.

FERD. GAENON.

## ÇA ET LÀ.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET L'ASSOCIATION DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Il y a quelques mois nous entreprenions de surexciter dans les classes industrielles et commerciales le sentiment de leur importance et de leurs devoirs envers la société. Nous voulions leur démontrer, que pouvant tout dans notre pays par leur richesse, leur intelligence et leur nombre, elle ne faisaient rien et vivaient dans une malheureuse apathie à l'égard des choses de la patrie.

Ne sachant encore quel moyen prendre pour produire une réaction salutaire, nous avons songé à établir une association dont le double objet eût été de chercher et d'étudier les meilleurs moyens de développer nos ressources industrielles et de mettre à exécution ces moyens après les avoir trouvés. M. Morin, avec qui nous étions en relations dans le temps, avait déjà commencé, lui-même, un mouvement que nous avons encouragé de toutes nos forces en faveur de l'établissement de Chambres de Commerce.

La question fut donc de savoir s'il ne suffirait pas, dans le moment, pour produire la réaction désirée de favoriser ce mouvement. Quoique les Chambres de commerce ne puissent pas produire tous les résultats que nous avons le droit d'espérer d'une association comme celle que nous voulions fonder, cependant, nous crûmes qu'elles étaient un pas immense dans la bonne voie, et nous n'hésitâmes pas à suspendre pour un temps l'exécution de nos projets.

D'ailleurs, ces Chambres de commerce, dans les petites villes du moins, pourraient suffire, si on savait en tirer tout le bien possible pour le véritable progrès du pays. Qu'on discute dans ces Chambres de commerce les questions de tarif, qu'on s'instruise mutuellement sur les ressources du pays et qu'on s'encourage à les développer par l'association des intelligences et des capitaux. Qu'on fasse cela, et ce sera très-bien.

Qu'on n'oublie pas que ce n'est pas le commerce qui enrichit un peuple, lorsque les produits qui l'alimentent viennent presque tous des manufactures étrangères, lorsque surtout les bénéfices vont entre les mains de gens qui ont leurs affections ailleurs et vont dépenser dans ce qu'ils appellent la mère-patrie des richesses acquises dans ce pays.

La plus grande faute que nous puissions commettre est de ne pas nous emparer immédiatement de la production du pays, des sources qui feront plus tard la fortune du Bas Canada. C'est le seul moyen de contrôler l'influence plus ou moins dangereuse d'une classe d'hommes qui n'a pas de racines dans le sol et méprise plus ou moins le pays qui l'enrichit.

Et si nous faisons tant d'efforts pour donner à nos compatriotes le goût de l'industrie, c'est parce que dans la

production se trouve la résurrection de notre influence nationale, la source de notre puissance politique; c'est parce que nous soupérons après le jour où nos grands producteurs auront la haute main sur ces orgueilleuses maisons de commerce pour lesquelles le Bas-Canada est simplement un comptoir.

Ne nous faisons pas illusion, la production industrielle ne nous viendra pas de ceux qui ont intérêt à l'empêcher.

Les importateurs anglais, qui soutiennent les grosses maisons de Londres et de Liverpool, s'opposeront toujours à des mesures qui tariraient la source de leur fortune. Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour ne point voir et comprendre cela.

Si quelquefois nous nous impatientons contre le régime colonial, et les hommes qui nous gouvernent, c'est parce que, dans notre immense désir de voir le Bas-Canada riche et prospère, nous ne savons à qui nous en prendre d'une infériorité humiliante; c'est parce que nous sommes les derniers sous le rapport matériel, lorsqu'il nous serait si facile d'être les premiers ou du moins de marcher, tête haute, à côté des autres populations. Quelquefois, nous nous imaginons que briser le lien colonial serait détruire le courant magnétique qui alimente l'importation aux dépens de la production.

Mais nous comprenons qu'avant d'accepter des changements qui répugnent toujours aux gens prudents, on veuille laisser au régime actuel tout le temps nécessaire pour produire ses fruits. Il peut se faire que, dans un immense effort, le Bas-Canada nullifie sans le détruire, le monopole qui entrave notre prospérité en faisant jaillir la vie et l'espérance d'une terre dont les ressources agricoles et industrielles ne demandent qu'à être fécondées.

Nous comprenons les objections de ceux qui disent qu'avant de demander à l'inconnu ce que nous désirons, il serait bon de voir si nous savons tirer de notre situation tout le profit possible. Mais alors qu'ils stimulent l'énergie de la population, qu'il ouvrent son intelligence aux choses pratiques, et que, par toute espèce d'encouragements, ils fécondent l'industrie nationale. C'est aux chefs politiques, dans un pays, qu'il appartient de former l'opinion publique, d'employer leur influence à donner aux esprits une direction sage et pratique à prouver l'efficacité du système politique dont ils sont les auteurs et les soutiens.

## ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL.

Après avoir jeté les yeux sur le programme d'études de cette école, nous ne pouvons trop encourager les parents à y envoyer leurs enfants. L'Académie commerciale a pour but spécial de préparer les élèves qui suivent ses cours à toutes les branches du commerce et de l'industrie. C'est donc un cours pratique qui comprend jusqu'à l'étude de l'économie politique, de la littérature, de l'algèbre, de la géométrie, de la physique et de la chimie industrielle, de toutes les sciences, en un mot, sans lesquelles un homme est plus ou moins déplacé dans le temps où nous vivons. La haute respectabilité et les connaissances de M. Archambault, principal de cette école, ne laissent rien à désirer. Le fait est que tous les professeurs sont choisis avec le plus grand soin.

L'ouverture des classes s'est faite le 11, dans la magnifique bâtisse que MM. les Commissaires catholiques ont fait ériger dans la rue du Plateau. On dit que MM. les Commissaires comprennent les besoins de notre population et qu'ils ont su, dans plus d'une circonstance, montrer de l'énergie en rejetant des plans qui auraient nui à l'efficacité de nos écoles. Quelques-uns d'entre eux surtout méritent d'être mentionnés, entre autres MM. Bélanger et Murphy.

Il est de ces fonctions que le monde ne regarde pas et dans lesquelles, pourtant, certains hommes rendent à la société, simplement par devoir et patriotisme, les services les plus remarquables.

Ajoutons que l'hon. M. Chauveau a secondé vigoureusement les efforts patriotiques de ces commissaires. M. Chauveau, il faut l'avouer, mérite des bons points dans beaucoup de choses.

## NAISSANCE.

Deux nouveaux confrères nous sont nés, un *Courrier* à Rimouski et un *Messenger* à Sorel, tous deux beaux et bien faits; ils se ressemblent; on dirait deux jumeaux. Bon pied, bon œil et la langue bien pendue, ils ont tout ce qu'il faut pour faire bonne figure dans le monde. Caractère vague jusqu'à présent, chez celui de Sorel surtout; celui-là, il sera un peu grincheux, ou bien il nous trompera beaucoup. M. Barthe partage notre opinion. A sa place, j'ordonnerais, en qualité de maire et de représentant du comté de Richelieu, que tous les enfants nés depuis six mois, dans la ville de Sorel, soient jetés dans le Saint-Laurent ou plutôt égorgés, car M. Brouseau serait capable de faire comme Moïse, de se faire recueillir par la fille de quelque Pharaon de Trois-Rivières. C'est un homme à tout faire pour déplaire à M. Barthe.

Quant au *Courrier de Rimouski*, nous n'avons rien à dire

contre son caractère. Nous espérons qu'il ne fera pas comme la *Voix du Golfe*, qui nous mit un jour dans la bouche des paroles qui venaient de l'*Opinion du Peuple* et qui mourait immédiatement après, sans avoir eu le temps de réparer ses torts envers nous, au grand détriment de son âme. L'*Opinion du Peuple* est un journal qui a son mérite, mais dont le diapason est souvent trop élevé pour la constitution de l'*Opinion Publique*.

## On lit dans la Gazette de Sorel:

"Pourquoi le gouvernement de la Province de Québec ne ferait-il pas, pour l'établissement de nos compatriotes, ce qu'une compagnie française se propose de faire, dit-on, pour l'établissement, dans notre province, des malheureux Alsaciens et Lorrains? Il n'aurait que la peine de nommer un agent chargé de faire, pour les Canadiens, ce que la compagnie française se propose de faire, ici, pour l'établissement des Alsaciens. Il y a de l'espace pour tous! Ce qui manque, pour y attirer l'émigration des nôtres, ce sont les renseignements, en un mot, une bonne direction. Ce qui est vrai pour les cantons de l'Est, l'est également pour les riches vallées du St. Maurice et du Saguenay."

Voilà une suggestion qui mérite d'être prise en considération.

Tout le monde paraît d'opinion que la principale chose à faire est de travailler à retenir dans le pays nos compatriotes et à y ramener ceux qui en sont partis.

Il est une objection qu'on entend souvent faire lorsqu'il s'agit de colonisation; c'est que les terres publiques constituent le principal revenu de la province. A cette objection nous répondons en deux mots. Plut au ciel que nos compatriotes des Etats-Unis fussent en possession d'une grande partie des terres qui appartiennent au gouvernement. Ce qui veut dire qu'à la peine de donner même toutes ses terres le gouvernement devrait coloniser le pays. Ce n'est sans doute pas nécessaire de faire autant, mais nous voulons montrer jusqu'où nous voudrions voir le gouvernement pousser le dévouement à la cause de la colonisation du pays par des Canadiens-Français. Les suggestions ne lui manquent pas, qu'il choisisse les meilleures pour les mettre à exécution.

MORMONISTE.—D'après le *Waterloo Advertiser*, il y a actuellement dans les Townships de l'Est plusieurs émissaires cherchant à recruter des gens pour le mormonisme. Ils répandent des livres et des journaux, dans lesquels les doctrines de Brigham Young sont exposées sous les dehors les plus séduisants. L'*Advertiser* dit "qu'un trop grand nombre ont déjà quitté ces Townships, qui vivaient au milieu de nous, et sont maintenant parmi ce peuple associé," les mormons. Une consolation pour nous, catholiques, c'est que le même journal ajoute: "Nous ne voyons pas les catholiques romains tomber dans les pièges des mormons!"

Voilà bien la chose la plus amusante du monde. Les Anglais et les Américains qui mordent au mormonisme, et qui menacent de déserter pour aller pratiquer le libre amour sous la tutelle de Brigham Young! Est-ce là un des résultats du libre examen?

Quel tour pourrait-on bien jouer aux mormons avant qu'ils laissent nos rivages profanes où les hommes se contentent d'avoir une femme. Un mari en a suggéré un qui paraissait lui sourire. Ce serait de venir au secours des maris qui ont de ces femmes dont la pensée seule fait frémir, en annonçant qu'à telle jour, à telle heure sur telle place publique, les recruteurs mormons se chargeraient de les débarrasser. C'est une suggestion bonne à noter.

L. O. DAVID.

## CORRESPONDANCE.

RIMOUSKI, 28 août 1871.

Messieurs les rédacteurs,

Dimanche, le 27 du cou ant, a eu lieu la bénédiction de la première pierre du Collège St. Germain de Rimouski. Il y avait un immense concours de diocésains accourus de Rimouski et de toutes les paroisses environnantes.

Mgr Langevin et l'hon. U. J. Tessier ont prononcé de magnifiques discours de circonstance.

"Qui vidit et audiit."

INDUSTRIE CANADIENNE.—On nous a exhibé, hier, le premier accordéon qui ait été fait dans le pays. Il égale pour le fini de l'ouvrage, ceux qui nous viennent de l'étranger, et il les surpasse de beaucoup en solidité. Le son est aussi tout ce qu'on peut désirer. Celui qui, le premier, s'est lancé dans cette ligne d'industrie, est M. Roch Lyonnais, fils, de St. Roch. Comme M. Lyonnais n'était pas muni des outils en usage dans les fabriques où on confectionne ces instruments, un premier ouvrage de cette nature a dû lui coûter beaucoup de travail.

Nous souhaitons que ce jeune monsieur industriel et intelligent rencontre tout l'encouragement qu'il mérite.—*Le Canadien*.

## NAISSANCE.

En cette ville, la dame de T. C. Bernier, Ecr., une fille.

## MARIAGES.

A l'Eglise Paroissiale de Montréal, le cinq courant, par le Rév. M. Martineau, M. François-Olivier-Alfred Larue, à Dlle Marie-Anne-Aurélien-Eléonore Franchère, tous deux de cette ville.

A Québec, le 6 courant, Léon Sauriol, écrivain, notaire, de St. Martin, à Delle Octavie Chenet de Québec.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

Le gouvernement avait été informé que la Société internationale méditait une démonstration pour le quatre, anniversaire de la chute de Napoléon et de la proclamation de la République française. A Marseille, Lyon et Bordeaux, on craignait aussi des troubles. Mais les mesures vigoureuses prises par le gouvernement ont tout empêché.

Le 15 août, une réunion de l'Internationale a eu lieu à Paris pour recevoir communication des adresses arrivées de Londres et de Dresde.

Les délégués de Londres ont donné lecture de la pièce dont ils étaient porteurs et que nous nous garderons de reproduire. C'est toujours la même chose, à peu près dans le même style. Le peuple international de Londres remercie les internationaux parisiens d'avoir noblement combattu pour la cause de l'émancipation des travailleurs; il y a cette phrase dans l'adresse qui vient de passer la Manche: Si, cloués au sol anglais, nous n'avons pas combattu à vos côtés, nos cœurs étaient avec vous, et chaque jour nous nous arrachions les bulletins de votre lutte héroïque.

Cette terrible société ne tardera pas à faire parler d'elle.

Carl Marx le chef le plus actif et le plus influent de la société vient de mourir à Londres, où il résidait depuis 22 ans. Il avait d'abord étudié le droit à Berlin. Devenu journaliste, il alla à Londres où il jeta les fondements de l'Internationale. C'était un homme capable de tout pour arriver à son but.

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

L'assemblée nationale se hâte d'expédier les affaires pour s'ajourner le 16. Elle a passé une partie de la semaine à discuter la question du transfert du gouvernement à Paris. La discussion a provoqué des scènes violentes. D'après le grand nombre transporter le gouvernement à Paris, c'était le livrer à l'émeute. Les Républicains avancés prétendaient au contraire que c'était le seul moyen de pacifier la population parisienne. On a adopté un moyen terme, quelques départements seulement seront transportés à Paris.

La commission du budget a soumis son rapport à l'Assemblée de Versailles. Les dépenses sont évaluées comme suit pour l'année fiscale:—Intérêt sur la dette publique, 723,000,000 de francs; arrérages et déficits, 673,000,000 de francs; dépenses ordinaires, 2,500,000,000 de francs; dépenses départementales, 300,000,000 de francs.

Les forts de Paris et trois des quatre départements environnant la ville doivent être évacués immédiatement par les troupes allemandes.

Le département de l'Oise restera occupée jusqu'à ce que le troisième demi-milliard de l'indemnité soit payé.

Le prince Napoléon vient de publier une brochure expliquant sa position lors de la dernière guerre. Il prétend avoir été étranger à la déclaration de guerre et ne l'avoir apprise que quand elle était déjà connue du public. Il ajoute que l'empereur lui avait ordonné d'aller en Italie pour tâcher d'entraîner l'Italie et l'Autriche dans la lutte contre la Prusse.

On affirme positivement qu'il n'a été signé aucun traité à Gastein.

Une dépêche de Salzbourg dit que l'Autriche et l'Allemagne examineront chaque question conjointement aussitôt qu'elle se produira, et que la Russie n'est pas mentionnée dans l'attitude combinée des deux puissances. On ajoute que l'Autriche et l'Allemagne ont résolu de s'opposer aux machinations de la "Société Internationale."

Paris, 10 sept.—On a découvert à Toulon, un complot pour brûler l'arsenal et libérer les forçats.

Le comte Louis-Edouard Bouet-Willamez, vice amiral de la marine française, est mort hier, à l'âge de 63 ans.

Manteuffel commandant l'armée d'occupation a dîné hier avec Thiers, Ducrot et Chansy.

Les forts du nord vont être évacués les premiers, les troupes seront ensuite retirées sur d'autres points à raison de 4,000 hommes par jour.

La fièvre typhoïde augmente et prend un caractère épidémique.

La Cour Martiale a condamné le général communiste Rossel à la dégradation militaire et à la mort.

Rossel comme l'on sait a été pendant quelque temps le chef militaire de la commune. C'était le seul homme de grands talents de la Commune. Il n'a que vingt-trois ans. Nous avons déjà raconté son histoire.

## ANGLETERRE.

Le comité républicain d'Angleterre vient de publier son programme, dont voici les points principaux:

1. Application au royaume des principes de fédération.
2. Abolition des titres et privilèges,
3. Suppression des monopoles,
4. Abolition des armées permanentes,
5. Instruction obligatoire,
6. Travail assuré par l'État aux ouvriers valides, et secours aux ouvriers invalides,
7. Nationalisation de la terre,
8. Législation populaire,
9. Diffusion du républicanisme."

La reine Victoria a été gravement indisposée. Sa mort serait, peut-être, dans les circonstances le signal de quelque mouvement révolutionnaire. Il y a là en ce moment des éléments de destruction qui fermentent et finiront par faire explosion. Rien d'étonnant que le nid des révolutions soit troublé à la fin.

Les Evêques d'Allemagne du nord réunis à Fulda, ont résolu de s'opposer à toute immixtion de la part des hommes politiques dans les affaires de l'Eglise, et d'envoyer au Parlement et à l'empereur Guillaume une pétition dans ce sens.

Le but de leur réunion n'était donc pas, comme le disait l'autre jour le télégraphe, d'examiner le dogme de l'infaillibilité du Pape."

## TURQUIE.

Le Grand Vizir est mort

On annonce que Mahmoud Pasha remplacera Ali Pasha comme Grand Vizir et que le Pasha sera fait Ministre des affaires étrangères."

## ITALIE.

On annonce officiellement les changements ministériels qui suivent:

M. Vincenzi devient ministre des travaux publics en remplacement de M. Gadda, nommé préfet de Rome, avec mission de pourvoir au transfert de la capitale en cette ville.

M. Ribotti est nommé ministre de la marine en remplacement du contre-amiral Acton.

Le Comte Arnim a été définitivement remplacé à Rome par M. Troutmansdorf qui est partisan de Dollinger et manifeste beaucoup d'hostilité à la France. Cette nomination a produit un profond mécontentement au Vatican."

La société Altieri menace de brûler le Vatican. On a pris des précautions contre un tel crime, mais au cas où il serait fait une tentative dans ce but suivie de l'anarchie, la résidence du pape sera protégée par les drapeaux des ambassadeurs étrangers.

## ESPAGNE.

Le roi Amédée continue son voyage dans les provinces. Il a gracié beaucoup de prisonniers, a assisté à plusieurs combats de taureau et prend tous les moyens de se rendre populaire.

L'Espagne va être dotée du système de jugements par jury."

Les Espagnols acclament leur roi jusqu'à ce qu'ils le chassent.

## ÉTATS-UNIS.

Là on ne parle en ce moment que des moyens de mettre un terme aux spéculations honteuses des officiers municipaux et on commence à croire qu'il est temps d'appliquer le fer rouge sur les plaies qui menacent de gangréner une partie considérable des Etats-Unis. On commence à se scandaliser de voir le crime et le vice s'afficher au grand jour avec tant d'audace."

L. O. D.

Voici, d'après le *Times* et la *Gazette d'Augsbourg*, quelques renseignements statistiques sur le recensement de l'Angleterre, fait au mois d'avril de l'année courante, renseignements empruntés au rapport préliminaire de la commission chargée du recensement. Afin d'éviter le plus possible les chances d'erreur, cette opération décennale s'accomplit en un seul jour, sur toute la surface du territoire, dans les ports, et même dans les îles. Mais elle ne s'accomplit pas sans difficultés, et cette année, elle a donné lieu par-ci par-là, ainsi que nous l'apprend le rapport, à des rixes et à des altercations: des femmes ont même essayé de mettre à la porte les employés chargés de cette besogne pénible et délicate. Sauf ces accidents, sans gravité et sans importance, quand on opère sur une échelle aussi gigantesque, la journée du 3 avril s'est passée de la manière la plus convenable et la plus utile. Cette fois-ci, l'on ne comptait pas moins de 32,000 individus employés au recensement; chacun d'eux était chargé d'un rayon de deux milles carrés; sa tâche était proportionnelle à la densité de la population, dans le district qui lui incombait. A Londres, tel employé au recensement avait à compter 5,000 individus; tel autre, dans des districts reculés, n'en avait que 50 à porter sur ses listes.

On sait que depuis le recensement de 1851, l'Angleterre est partagée en dix grands arrondissements, non compris le pays de Galles, qui forme le onzième. Dans ces arrondissements, le chiffre de la population varie entre 1,218,257 (ouest), et 3,382,590 (nord-ouest.)

La population de l'Angleterre et du pays de Galles, qui, d'après le recensement de 1861 (8 avril), était de 20,066,224, est aujourd'hui (recensement du 3 avril 1871) de 22,704,108. C'est, en dix ans, une augmentation de 2,637,884. Londres qui, en 1861, renfermait 2,803,989 habitants, en compte, d'après le recensement de cette année, 3,251,884, c'est-à-dire, 447,815 de plus qu'il y a une dizaine d'années.—Dans le même espace de temps, Birmingham s'est accru de 91,000 habitants, en sorte que la population est actuellement de 441,545;—Stoke-upon-Trent de 29,300;—Leicester, 27,028;—Grimsbay a doublé; de 11,067 habitants, la population de la ville s'est élevée à 20,238, tandis que Bath ne présente qu'une augmentation insignifiante de 14. Manchester compte 502,164, et Liverpool (y compris le Derby-Ouest et Birkenhead), 690,510 habitants.—Le résultat le plus frappant est le développement des villes du comté d'York, que le rapport attribue à l'établissement des manufactures de laine. C'est ainsi que Huddersfield, avec 70,510 âmes, à presque doublé, pendant la dernière période;—Bradford s'est accru de 39,609;—Halifax, de 28,110;—Leeds, de 52,036;—Sheffield, de 74,775;—Hull de 24,937 habitants.

Tous les comtés sont en progrès, sauf le Cornouailles et Huntingdon.

La population totale de la Grande-Bretagne est actuellement de 31,817,108, dont 15,549,274 hommes et 16,267,837 femmes. Dans ce chiffre, l'Angleterre figure pour 21,487,638, dont 10 millions 437,053 de la population mâle et 11 millions 50,635 femmes; le pays de Galles, pour 1,216,420; l'Ecosse, pour 3,358,613, dont 1,601,633 hommes et 1,756,980 femmes. En Irlande, on compte 5,402,759 hommes; le nombre des femmes (2,763,636) l'emporte aussi sur celui des hommes (2,634,123). Bref, dans toute la Grande-Bretagne, le nombre des femmes est supérieur de 718,566 à celui des hommes; mais cet excédant est compensé par la supériorité de l'élément masculin sur l'élément féminin dans les pays anglais d'au-delà des mers.

Intéressant pour tout le monde. Nous autres, nous ne connaissons pas encore un seul chiffre de notre recensement.

Un riche Américain, M. Harris Pooler, vient, dit-on, d'adresser à M. Thiers une lettre où il lui propose de rebâtir, à ses frais, le palais des Tuileries.

Ses intentions, à ce sujet, sont si bien arrêtées et il doute si peu de l'acceptation de ses offres, qu'il s'est adressé à plusieurs architectes, lesquels lui ont déjà fourni les plans et les devis.

En échange d'une générosité qui, d'après ces devis, lui reviendrait à sept millions sept cent quarante-sept mille francs, M. Pooler demande deux choses: qu'on donne son nom à un des pavillons, et qu'on lui garantisse sa vie durant un appartement avec vue sur le jardin et une invitation à toutes les fêtes qui se donneront dans le palais "par tous les gouvernements qui pourraient s'y succéder."

Un des plus fougueux anti-infaillibilistes, le docteur Michelis prêtre excommunié, comme Dollinger, parcourt en ce moment l'Allemagne pour chercher à soulever par ses discours violents, les esprits contre le dogme de l'infaillibilité. Le 29 juillet, il se trouvait en Westphalie, à Paderborn, où il devait donner une conférence; pendant que, dans la soirée, il débitait sa haran-

gue devant un auditoire peu nombreux, il se rassembla devant la maison une foule de peuple qui se mit à exprimer sa désapprobation d'une manière menaçante. Quand Michelis sortit, il fut accueilli par les cris de: "A bas Phérétique!" De sorte qu'il se vit forcé de regagner son hôtel en compagnie de plusieurs officiers de hussards. La foule le suivit et s'amassa devant l'hôtel au nombre de trois ou quatre cents hommes qui restèrent jusqu'à onze heures du soir, criant sans discontinuer: "Hors de la ville, Michelis! A bas Phérétique!" Il fallut que toute la police et la gendarmerie de la ville fussent sur pieds et montassent la garde devant l'hôtel.

## FAITS DIVERS

Le comte de Champlain a refusé de ratifier la décision du conseil de comté relativement au vote de \$100,000 pour la construction du chemin de fer du Nord.

MYSTÉRIEUX.—M. Edward O'Flaherty, de Montréal, écrit au *Witness* que vers le milieu d'août, en faisant des recherches pour tâcher de découvrir le corps de M. Robinson, qui s'est noyé en se baignant à l'île de Kacouna, vis-à-vis le village du nom, il entendit dire qu'il y avait sur l'île Blanche une fosse nouvellement creusée. Il y alla en compagnie de plusieurs autres et découvrit bientôt la place où la terre avait été remuée. La fosse était indiquée par deux piquets fichés dans le sol à quelques pieds de distance, marquant la place de la tête et des pieds.

Un nommé Remillard qui faisait partie de la bande, commença à creuser la terre et bientôt l'instrument dont il se servait atteignit un corps dur. C'était une espèce de cercueil dans lequel se trouvait un cadavre enveloppé de la toile à voile et déjà dans un commencement de décomposition. C'était un jeune homme d'environ 30 ans, les cheveux longs et frisés sur le derrière de la tête. Il avait la tête enveloppée dans un mouchoir de coton rouge, et portait une chemise qui avait du être blanche, un collet de papier, une petite cravate de soie noire soigneusement arrangée et des bas de laine gris dans les pieds.

On se demande quel est cet homme qui, selon toute apparence, était employé à bord d'un navire, lorsque la mort est venue le chercher. Était-il canadien ou étranger? L'avenir nous l'apprendra sans doute.

RIMOUSKI.—Un nommé Bauville âgé de 60 ans, a tenté d'empoisonner sa femme et une fille du nom de Lavoie, en mêlant de l'arsenic à leur thé. La jeune fille surviva, mais il est douteux que la femme de ce mari barbare en revienne vû qu'elle ne reçut aucuns soins médicaux avant que le poison fit effet.

Bauville a acheté le poison en question du docteur Fis: et de cet endroit, disant qu'il devait s'en servir pour empoisonner les rats; il a été arrêté.

LE CRIME DE FAUX DE NEW-YORK.—Le détective Cullen est allé à Berthier, lundi soir, en compagnie de deux officiers de police de New-York, à la recherche de Von Saun, qui a commis ces jours derniers un crime de faux, dans la métropole commerciale américaine. Les billets contrefaits ainsi que l'annonçait le télégraphe, représentaient une valeur de \$50,000. Les détectives de New-York avaient reçu avis qu'il y avait en ce moment à Berthier, un individu répondant à la description de Von Saun, mais ces derniers, à leurs arrivées trouvèrent l'homme qu'on supposait être le coupable, mais non, le véritable auteur de la fraude. On a supposé que Von Saun était à Québec il y a quelque temps et les steamers furent l'objet d'une constante surveillance, mais jusqu'ici le coquin a su échapper à leurs recherches.

MIRACULEUSEMENT PRÉSERVÉE.—Hier, une femme passait seule en voiture sur le pont neuf construit par M. Laroche à Saint-Anselme, lorsqu'il prit fantaisie à son cheval de changer de direction; il se tourna de côté et se mit à reculer jusqu'à ce qu'il se fût jeté en bas du pont, à une hauteur de 12 pieds, entraînant femme, voiture et charge avec lui. La femme, on ne sait trop comment, a été miraculeusement préservée et le cheval lui-même n'a reçu aucun mal, ce qui est d'autant plus surprenant, qu'ils sont tombés sur d'énormes rochers où ils pouvaient trouver la mort ou du moins recevoir des blessures sérieuses.—*L'Echo de Lévis* du 6.

MŒURS HORRIBLES DANS L'OUEST.—La disparition soudaine d'une jeune fille nommée Mollie Reeves a attiré l'attention des autorités d'Hamilton (Ohio), et leurs investigations ont justifié les craintes les plus graves des amis de la jeune fille. Pendant six semaines, une bande de jeunes vauriens a retenu Mollie Reeves dans un champ de blé, sur la rive gauche de la rivière Miami. Son absence prolongée a provoqué des recherches minutieuses, qui ont amené pour résultat la découverte, sur le bord du précipice bordant la rivière, des débris de son chapeau de paille: ses souliers ont aussi été reconnus, arrêtés par des buissons sur la pente même du précipice.

Mollie Reeves était âgée de 19 ans. Il est probable que, réduite au désespoir par sa misérable condition, et voyant qu'aucun ami ne venait l'arracher de la bande infernale dont elle était devenue la proie, elle aura cherché un tombeau dans le fond de la rivière.

Un affreux désastre vient d'arriver au steamer *Ocean Wave*, à Point-Clair, Louisiane.

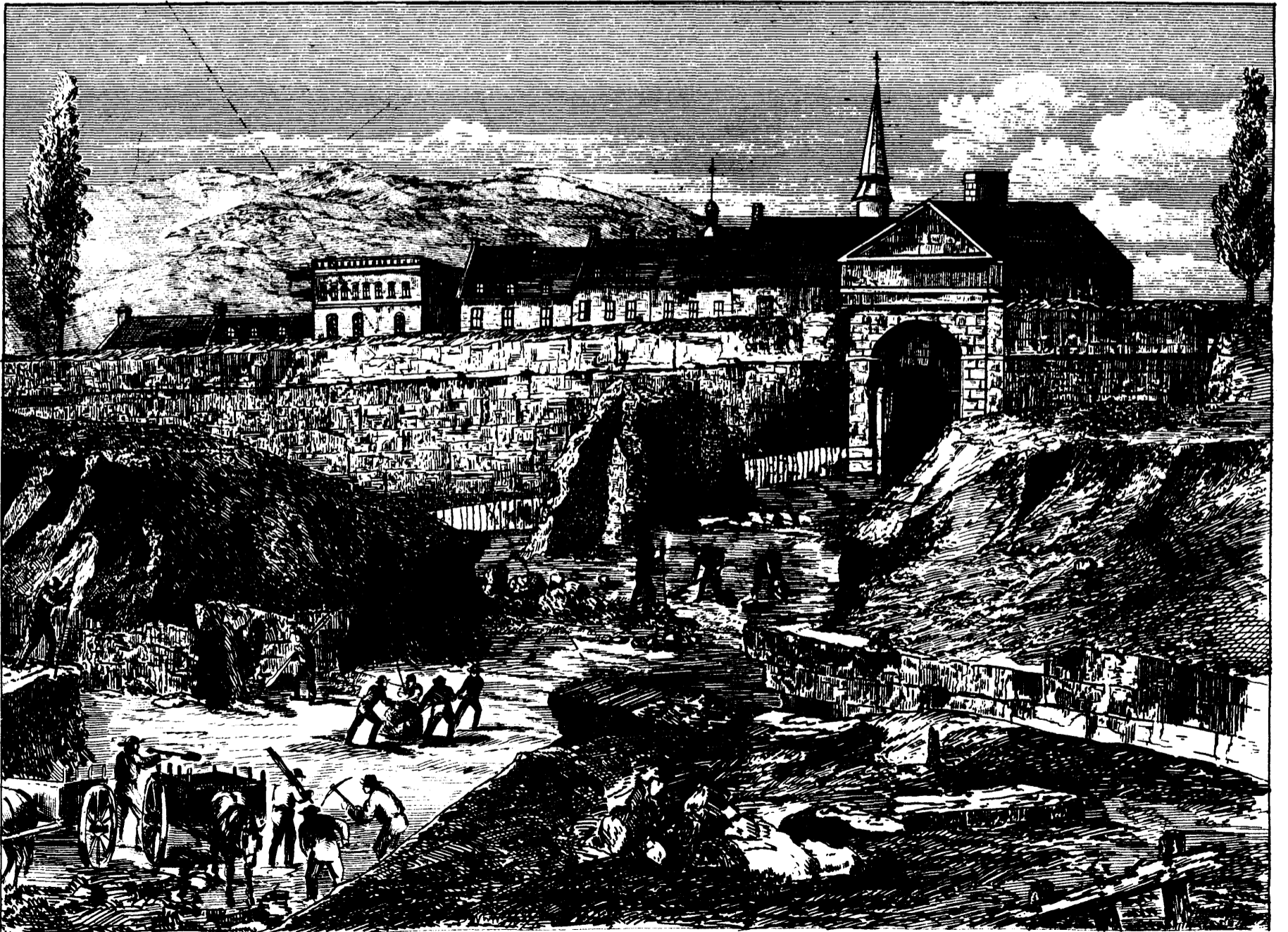
Ce steamer était parti de Mobile dimanche matin, avec 200 personnes à bord, pour une excursion dans la rivière Fish, à une vingtaine de milles de Mobile. En revenant, il s'arrêta à Point-Clair, où les passagers débarquèrent en partie. Au bout d'une heure et demie, le sifflet de la vapeur annonça qu'on allait repartir; les excursionnistes revinrent tous à bord, et à peine le dernier s'était-il embarqué que la chaudière fit explosion lançant ses débris dans toutes les directions et emportant une portion des cabines. L'explosion fut immédiatement suivie de l'engloutissement du navire. Le nombre des victimes est de soixante à soixante-dix. On a retrouvé jusqu'à présent les corps de dix-neuf.

Le steamer *Java*, parti de Liverpool le 19 août, est entré le 30 dans le port de New-York.

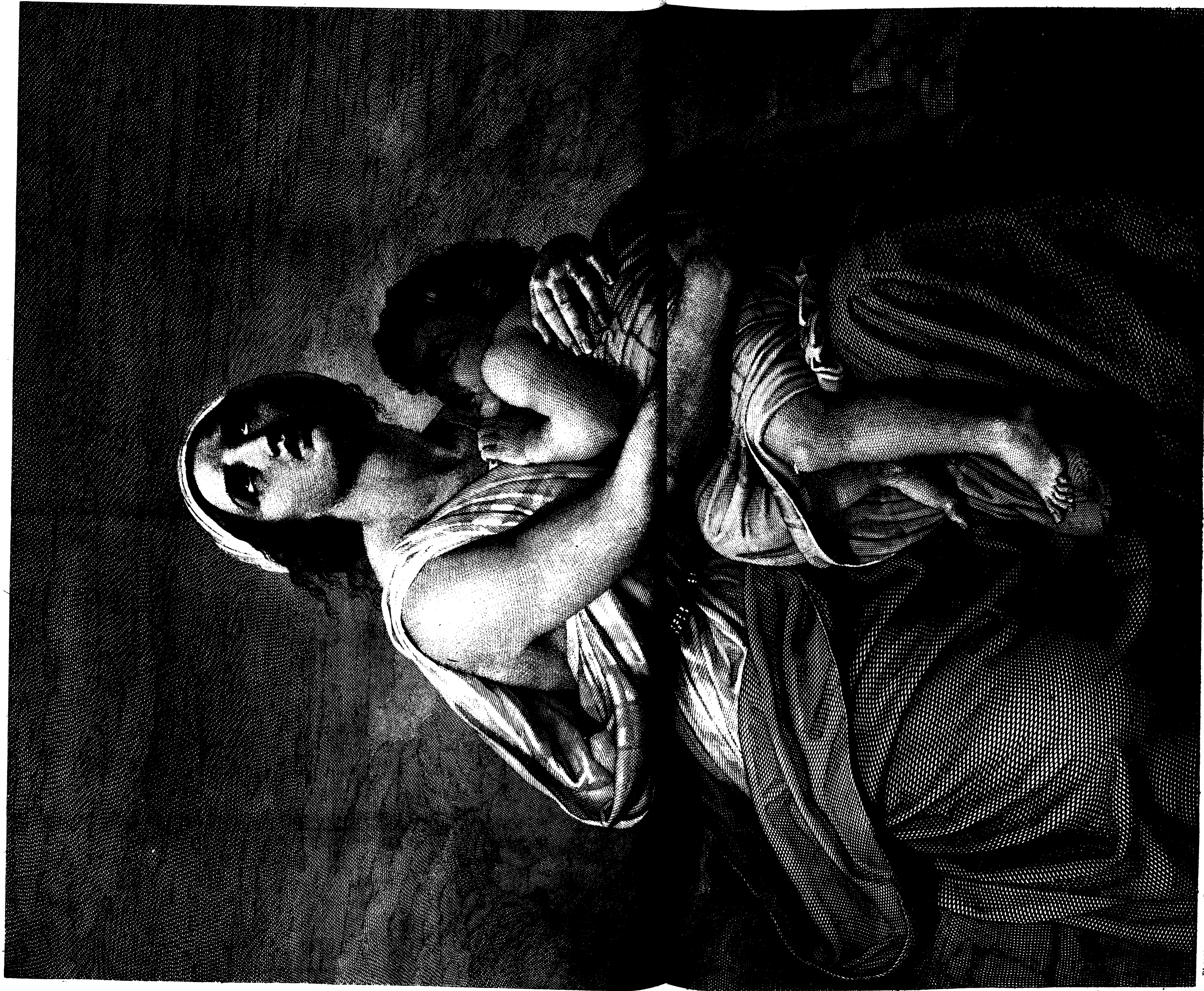
Le 25, à 11 heures du soir, les passagers ont été subitement alarmés par un choc violent, accompagné d'un sinistre craquement. La machine a été arrêtée; quelques personnes se sont précipitées sur le pont et ont vu, à droite et à gauche, les deux moitiés d'un grand navire que la collision avait coupé en deux. Des chaloupes ont été mises à l'eau, mais les épaves du naufrage étaient déjà englouties et un seul homme a été sauvé. On a su par lui que le navire qui venait de sombrer, était la barque norvégienne *Anita*, en route de Portsmouth pour Québec avec douze personnes à bord. L'abordage avait donc causé la mort de onze personnes.



LE COLONEL DAMBOURGÈS.



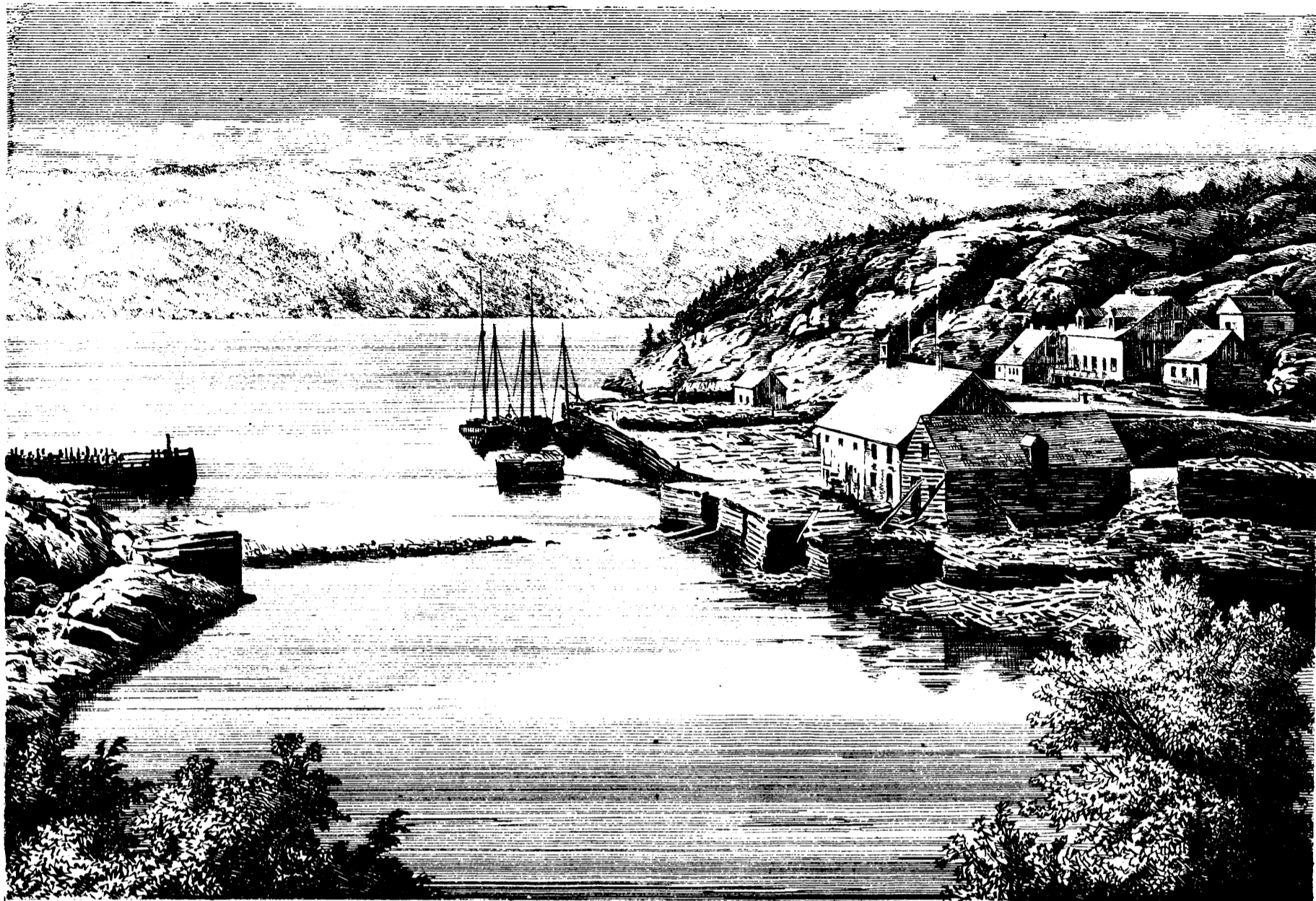
LES DÉMOLITIONS À QUÉBEC.—LA PORTE ST. LOUIS.



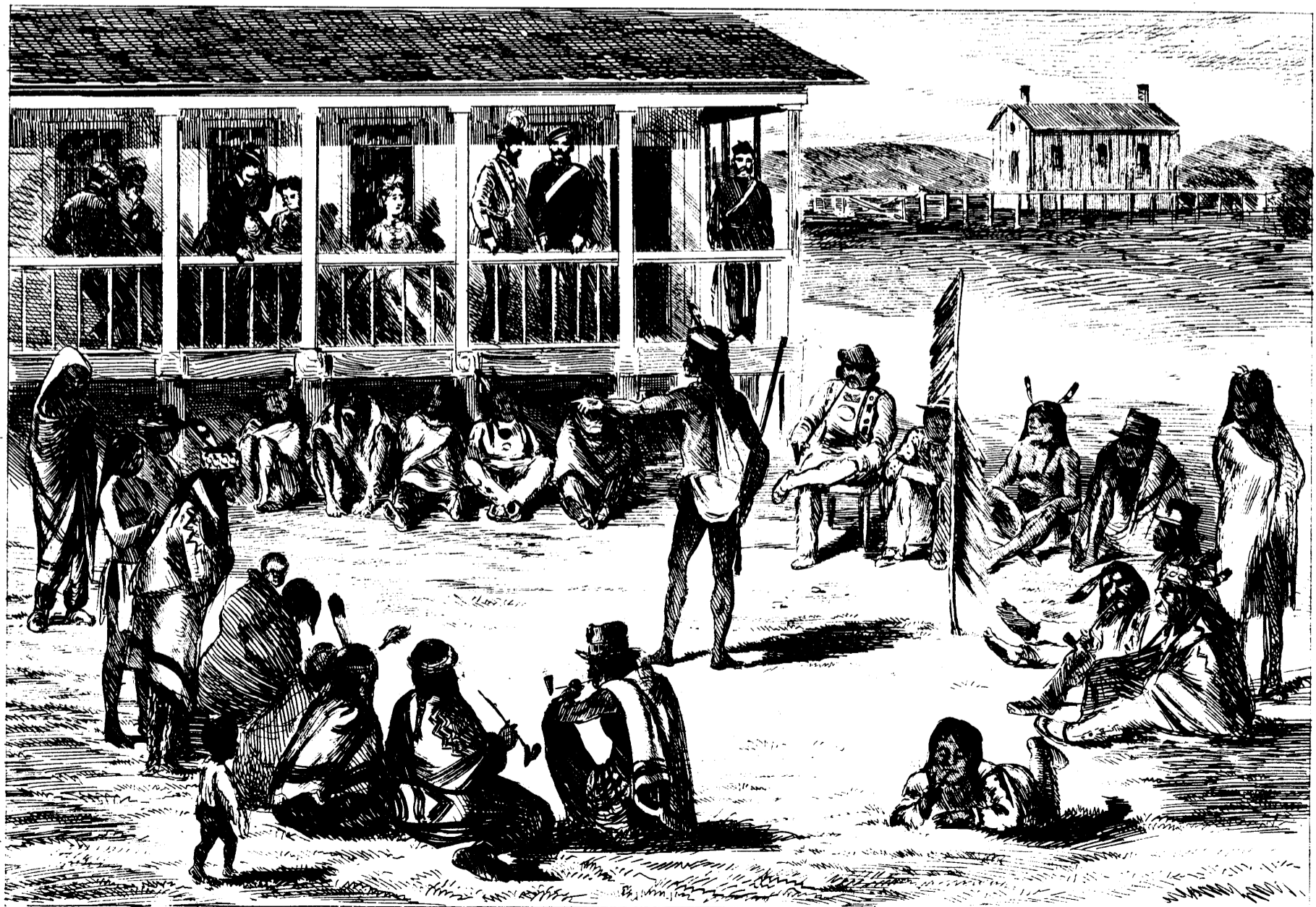
D'APRÈS UN TABLEAU DE CHE. KOEHLER, GRAVÉ PAR J. FELING.

L'OPINION PUBLIQUE, 14 SEPTEMBRE, 1871.

## AGAR ET ISMAEL DANS LE DESERT.



L'ANSE À L'EAU, SUR LE SAGUENAY.



TRAITÉ DE PAIX AVEC LES SAUVAGES À MANITOBA.—UN CHEF INDIEN PORTANT LA PAROLE.



## AVIS.

Nos abonnés des quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre voudront prendre note que notre agent, M. Dorian, collectera le 17 courant et les jours suivants.

On demande au bureau de ce journal, No. 1, Côte de la Place d'Armes, des garçons pour porter les journaux.—Aussi, à l'imprimerie, 319 Rue St. Antoine, un garçon accoutumé aux presses Gordon.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 14 SEPTEMBRE, 1871.

## GUIBORD.

“Joseph Guibord,” voilà un nom prédestiné. Celui qui l'a porté était un brave ouvrier typographe. De son vivant, c'était par excellence un homme de *caractères*. Longtemps employé chez feu M. Louis Perreault, il s'attacha à la maison, et, après la mort de ce respectable et regretté citoyen, il resta au service de ses fils, MM. Louis et Charles-Ovide Perreault. C'est là que la mort le surprit. Il est décédé en novembre 1869. Sa mort, comme sa vie, n'eut rien de bien remarquable. Un coup d'apoplexie l'emporta. Il avait soixante ans bien comptés. A son âge et dans son état, sa disparition de ce pauvre monde pouvait passer inaperçue. On aurait pu dire de lui ce que l'on écrit des peuples jeunes : heureux l'ouvrier qui n'a pas d'histoire, ou, plutôt, qui n'a pas de passé.

Il faisait bien son œuvre. Bon compositeur, bon metteur en page, il gagnait son argent honnêtement et pouvait passer comme typographe modèle. Au demeurant, bon garçon ; tout le monde (qui le connaissait) l'estimait et l'aimait. Et pourquoi pas ? Il était sobre, dévoué à ses maîtres et l'incarnation de la probité même. Il n'avait pas d'ennemis. Il ne fit jamais de mal à personne. Il coulait donc doucement une existence nullement ballottée. “Pas le moindre zéphir ne venait d'aventure rider la surface de l'onde” paisible de sa vie peu batailleuse. Il aurait dû mourir comme une foule d'autres de sa position ont coutume de rompre avec la vie : cortège modeste, funérailles de l'Union de Prières, enterrement convenable, fosse commune surmontée de l'humble croix de bois avec une inscription de circonstance, qu'on donne à tous les honnêtes gens qui n'ont pas commis de crime, ni d'acte éclatant.

C'est ce qui aurait dû être et ce qui n'a pas été. Tout le pays a les yeux fixés sur les restes de ce brave Guibord. La semaine dernière, toute la population de Montréal était en émoi. Mercredi, 6 courant, la salle où les juges de la Cour d'Appel rendent leurs oracles, quelque peu suspects, était littéralement comble. On devait servir du Guibord aux curieuses. Les honorables têtes grises avaient indirectement insinué qu'ils pourraient peut-être parler Guibord. C'en fut assez. La campagne et la ville s'y étaient donné rendez-vous. Pour une raison ou pour une autre, les juges, avec un raffinement de cruauté qu'on ne leur soupçonnait pas, ont fait l'impossible pour jouer ces bons auditeurs en leur faisant entendre qu'à tout moment on leur donnerait du Guibord.—Jeudi, 7 courant, salle comble. Et la chose en valait la peine. De 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, ce pauvre Guibord fut mis sur le gril et on le dépeça de la façon la plus outrageante. On l'accommoda à plusieurs sauces, suivant les goûts. Aux estomacs faibles, on donna la *forme* ; aux robustes, on offrit quelque chose de plus substantiel : du *fonds*, du *fonds*, et encore du *fonds*.

Cette cause de Guibord a eu le singulier mérite de passionner les plus indifférents.

Il n'avait jamais rêvé un pareil honneur. Dans le bon temps, il s'était mis de l'Institut-Canadien, bonne fille d'institution littéraire dont les débuts furent fort honorables. Malheureusement, cette institution n'ambitionna pas le rôle de cette modeste académie de province qui mettait toute sa gloire à ne point faire parler d'elle. Elle voulut aller dans le grand monde et poser comme *libérale*. L'Institut voulut même se payer le luxe d'un grand seigneur comme pilote. Il s'égara sur la mer des idées et se fit une grosse affaire avec l'autorité religieuse, qui prononça des peines canoniques contre ceux de ses membres qui persisteraient à en faire partie.

Guibord, sous le coup de ces peines, mourut subitement, sans avoir le temps ni l'occasion de faire sa soumission et de renoncer à l'Institut. On sait presque tout le reste. La veuve Guibord, poussée par les membres de l'Institut, fit un procès à la Fabrique pour obtenir la sépulture ecclésiastique, ou une sépulture suivant “les usages et la loi,” refusée par l'administrateur du Diocèse et le curé Rousselot. Le Juge Mondelet lui donna gain de cause dans un jugement cassé en Révision. Nous avons, dans le temps, parlé longuement de ces jugements ; y

revenir serait nous répéter et ennuyer nos lecteurs. Il nous suffira d'indiquer les traits saillants mis en lumière par les juges de la Cour d'Appel, qui a maintenu à l'unanimité le jugement de la Cour de Révision. Cette confirmation repose néanmoins sur des motifs différents. Ainsi deux juges, les Hons. Monk et Drummond rejetant les objections offertes par la Fabrique, ont attaqué le mérite, tandis que les trois autres, les Hons. Duval, Caron et Badgley ont condamné la veuve Guibord sur les moyens préliminaires. Nous regrettons quelque peu ce résultat ; il eût été, croyons-nous, plus satisfaisant pour tout le monde de connaître l'opinion de tous les Juges sur le mérite de la cause, c'est à dire sur la fameuse question de l'intervention civile dans les matières ecclésiastiques et mixtes.

Le juge Monk a posé carrément le principe que les tribunaux ne peuvent intervenir en matières religieuses. La grande difficulté lui semble exister dans les affaires participant du caractère tout à la fois civil et spirituel. Sans la résoudre, il a prétendu que les circonstances de la cause facilitaient sa tâche. Il a exposé la vraie question avec une clarté saisissante, et que nous résumons ainsi : dans un enterrement, il y a deux faits parfaitement distincts ; fournir la fosse et enregistrer le décès dans les registres, voilà clairement le côté civil et celui dans lequel l'Etat peut entrer. Mais la division du cimetière en partie consacrée et en partie non consacrée, la première destinée à enterrer ceux qui meurent en fidèles et reçoivent les bénédictions de l'Eglise, la seconde, réservée aux enfants morts sans baptême et à ceux qui quittent la vie en révolte avec l'Eglise ; mais la faculté, le droit de déterminer qui est digne de la première ou de la seconde sépulture, voilà des choses d'un ordre manifestement spirituel, et les Cours civiles n'ont rien à y voir. Quand même, a-t-il ajouté, il n'y aurait pas ici d'ordre de l'évêque, quand même l'objection viendrait du curé seul, je serais encore tenu de l'accepter, et je n'aurais pas le droit de lui enjoindre de renverser une décision spirituelle et d'agir contre sa conscience. Or, dans le cas actuel, la sépulture civile a été offerte : c'est la seule que je pouvais ordonner. Elle a été refusée par l'appelante. Ou plutôt, elle a été acceptée à une condition impossible : on veut forcer le Curé à faire enterrer Guibord dans l'endroit réservé à ceux seulement qui ont droit à une sépulture ecclésiastique. Le Curé, l'Evêque, l'autorité compétente ont, dans une sphère essentiellement spirituelle, jugé que Guibord ne pouvait, pour cause religieuse, être inhumé là. Aucune autorité civile ne peut intervenir et infirmer cette décision. Voilà pourquoi le juge Monk se dit obligé de renvoyer la veuve Guibord de sa plainte. C'est la question posée au véritable point de vue du bon sens et des principes.

Le juge Drummond a concouru dans la même opinion pour des motifs un peu différents. Tous deux, au reste, ont déploré ce procès et ont insinué aux parties, c'est-à-dire à l'Evêque et à l'Institut, des suggestions, des conseils respectueux.

Nous ne pouvons analyser les considérants des autres juges : ils diffèrent peu de ceux donnés en Révision et que nous avons déjà fait connaître. Il nous suffira de dire que les juges Duval et Caron ont déclaré bonnes les trois objections préliminaires, savoir : Bref de *mandamus* irrégulier, mal dirigé (en ce qu'il ne s'adresse pas au curé), et vague et insuffisance des conclusions de la *Requête Libellée*, tandis que le juge Badgley n'a accepté que les deux dernières. Nous devons encore remarquer, au point de vue légal, que le juge Caron a particulièrement insisté sur un point de la cause qui faisait très-faible et très-fausse la position de l'appelante. Guibord, de son vivant, savait que sa persistance à rester membre de l'Institut l'empêcherait d'être enterré en terre sainte ; il a même déclaré qu'il ne s'en occupait guère, pourvu qu'il eût une “bonne suite” à son enterrement. C'est la veuve elle-même qui en fait l'aveu ; ses agents ont d'abord déclaré se contenter d'une sépulture civile. Tout cela étant en preuve, on trouve pour le moins étrange qu'on fasse ensuite tant de chicane pour faire mettre en terre sainte un homme qui, vivant, s'en moquait bel et bien. C'était une raison de plus pour engager l'appelante à préciser ses conclusions, à spécifier l'espèce d'enterrement qu'elle voulait pour les restes de son mari, au lieu de demander vaguement une sépulture “suivant les usages et la loi.”

Nous avons hâte de sortir du cercle étroit d'une analyse sèche et légale. Là n'est pas la cause. Ce n'est pas pour Guibord qu'elle a été faite. Ce sont les membres de l'Institut qu'ils l'ont soulevée pour faire reviser par les Tribunaux Civils la sentence de leur Evêque ; c'est de là qu'elle a puisé toute son importance et provoqué chez les habiles avocats et les juges distingués qui s'en sont occupés un aussi vaste déploiement d'érudition légale et historique. Envisagé sous cet aspect, que sera le résultat du jugement qui vient d'être rendu ? La question est délicate et tous les Canadiens-Français, tous les catholiques sincères ne peuvent se la poser qu'avec la plus vive anxiété.

Le jugement sera-t-il accepté par l'Institut et sera-t-il suivi d'une soumission pure et simple à l'autorité religieuse ? Ou les hostilités vont-elles de nouveau se rouvrir pour finir par un appel en Angleterre ou une révolte ouverte, voisine du schisme ? Nous ne croyons pas le danger aussi grand. L'autorité religieuse, forte de sa victoire, pourra plier sa sévérité et savoir être indulgente. La majorité des membres catholiques de l'Institut qui ont toujours protesté de leur sincérité et de leur bonne foi devront en donner l'exemple et la preuve. Qu'ils ne se laissent pas aigrir par les plaisanteries de mauvais goût et les insultes déplacées d'adversaires politiques peu scrupuleux. La plus belle victoire qu'un homme courageux puisse remporter sur lui-même, c'est de reconnaître son erreur. Que les membres catholiques de l'Institut n'hésitent donc pas à faire un grand acte de cœur et de foi. A côté d'une foule ignare qui leur lancera d'insolents quolibets, ils trouveront un groupe considérable d'hommes de tous les partis et profondément catholiques qui les estiment et les aiment.

Il est impossible de se défendre d'un sentiment de respect et même d'admiration devant ceux qui, se croyant erronément la victime d'une injustice, ont l'énergique courage de lutter par tous les moyens pour obtenir le redressement de leurs griefs, et qui, une fois leur erreur condamnée, savent noblement reconnaître qu'ils se sont trompés et accepter sans fausse honte toutes les conséquences d'une condamnation légitime. Voilà ce que le public intelligent, ce que les catholiques attendent des membres de l'Institut. C'est d'ailleurs le seul parti rationnel qui leur reste à prendre, à moins qu'ils ne préfèrent l'appel à Rome, que leur ont suggéré quelques juges, si toutefois ce remède est encore possible sur la question Guibord et les autres difficultés survenues entre l'Evêque et eux.

J. A. MOUSSEAU.

## ARBRES GEANTS DE LA CALIFORNIE

Un ancien missionnaire a eu la complaisance de nous envoyer des renseignements instructifs sur ces arbres géants. Ces renseignements auraient dû paraître dans notre dernier numéro en même temps que la gravure. Mais enfin, mieux vaut tard que jamais.

“Les cèdres aux dimensions fabuleuses du nord de la Californie sont, à n'en point douter, la plus grande merveille au monde dans le règne végétal. Leur âge de plusieurs mille ans, comme il est constaté par les naturalistes ; leur hauteur souvent de plus de 450 pieds ; leur circonférence de plus de 110 pieds ; leur diamètre de 26 pieds, sont des faits qui ne peuvent être révoqués en doute. Des milliers de voyageurs se sont donné la peine de franchir des centaines de milles de distance pour le plaisir de contempler et mesurer la taille de ces arbres monstres des forêts californiennes et orégoniennes.

“Sous la main exploratrice du voyageur, plusieurs de ces nobles créatures, rois de nos forêts américaines, ont dû tomber, et dans leur chute faire trembler la terre et la forêt du poids énorme de leurs corps.

“Il est curieux de voir bâtir sur le large tronc de l'un de ces arbres gigantesques une maison d'hôtel assez spacieuse, dont ce tronc seul forme la fondation et le plancher.

“On rapporte que lors de l'expédition militaire du Gén. Frémont (1), qui le premier, au nom des Etats-Unis, s'empara de la Californie, un détachement de ses soldats s'étant répandu dans ces immenses prairies, arriva à la nuit tombant aux pieds des montagnes. A l'approche de ces nouveaux hôtes les sauvages s'étaient enfui. Les militaires ayant trouvé un de ces arbres extraordinaires, dont le pied avait été brûlé à l'intérieur jusqu'à l'aubaine, y entrèrent sans descendre de cheval, au nombre de quatorze dragons pour y passer la nuit....

“L'écorce de l'un de ces arbres ayant été artistement enlevée par pièce, et transportée au palais de cristal à Londres, y est remise dans son ordre naturel, et forme un salon où des compagnies entières de voyageurs vont prendre le dîner.

“En supposant que l'on puisse abattre un de ces arbres géants sans qu'il se brise (ce qui est fort difficile), et qu'il soit coupé par la moitié de sa longueur—car ces arbres portent admirablement leur grosseur—et que alors on en veuille faire un canot, et bien ce canot, creusé dans toute la capacité de l'arbre, aurait 150 pieds de long, par une profondeur de 20 pieds, et 30 pieds de large. Ce qui fait un bateau plus spacieux que la plupart de nos petits steamboats sur le St. Laurent.

“UN TÉMOIN OCULAIRE.”

(1) Le Gén. Frémont vit en core et est Canadien d'origine.

## LE TRAITÉ DE PAIX AVEC LES INDIENS.

Du 15 juillet au 3 août ont eu lieu entre le gouvernement canadiens et les Indiens du Nord-Ouest, des négociations qui ont eu pour résultat un traité de paix. M. Simposon, membre pour Algoma, agissait comme commissaire du gouvernement. Le lieutenant-gouverneur de Manitoba, M. Archibald et l'hon. M. MacKay ont aussi pris une part active dans les négociations. Les Indiens étaient représentés par sept de leurs chefs, accompagnés d'un certain nombre de leurs guerriers. La variété et l'étrangeté de leurs costumes, de leur langage, de leurs gestes

et de leurs danses ne manquèrent pas d'intéresser au plus haut point, tout ceux qui ont assisté à leurs réunions et visité leur camp.

Ils ne voulaient pas d'abord accepter ce qu'on leur offrait, mais ils ont fini par céder et ils sont repartis contents. On leur donne trois piastres par tête, hommes, femmes et enfants, et cent soixante acres de terres pour chaque famille, outre des charnes et des herses et une paire de bœufs pour les réserves de terre auxquelles chaque tribu a droit. Ce qui les satisfait surtout, c'est qu'on leur a fait à chacun un présent de \$3,00. Ils ont été plus faciles à contenter que les Prussiens.

#### AGAR ET ISMAEL.

C'est une reproduction du magnifique tableau dans lequel un peintre allemand, Herr Kochler a voulu retracer une des scènes les plus touchantes de l'Ecriture Sainte, la désolation de l'infortunée Agar qui, assise sur un rocher, perdue au milieu du désert presse sur son sein son enfant dont elle craint d'être bientôt séparée.

#### LES DÉMOLITIONS À QUÉBEC.

On commence à démolir Québec; la vieille capitale est forcée de se résigner aux exigences du commerce, de sacrifier son passé aux besoins du présent. La porte Prescott qui était une grande incommodité est déjà disparue, et on se propose de faire subir le même sort à plusieurs autres antiquités militaires. Quelques adorateurs passionnés du passé pleurent de voir démolir leur vieux Québec si plein de souvenirs, mais si ce travail de démolition se borne à faire disparaître quelques vieilles rues militaires, ce ne sera pas un si grand mal.

Pour nous, nous pardonnerons facilement à Québec d'avoir trois ou quatre portes de moins et autant d'industries et de manufactures de plus, moins d'apparence guerrière et plus d'activité commerciale, moins de canons, mais plus de balles de marchandises, moins de soldats, mais plus d'ouvriers et d'industriels.

#### NOUVELLES POLITIQUES.

On lisait dans l'Événement de jeudi dernier.

« Une conférence a eu lieu dimanche à Montréal entre Sir Georges E. Cartier, M. Chauveau et M. Ouimet. Cette réunion a donné lieu à diverses rumeurs. On assure que Sir Georges aurait offert au procureur-général une place de juge à Montréal, laquelle deviendrait vacante par la retraite d'un des titulaires actuels désireux de reprendre l'exercice de sa profession. On pense que M. Ouimet acceptera et que M. Irvine lui succédera comme procureur-général. Le portefeuille de solliciteur-général ne serait donné qu'après la session. »

Depuis longtemps il est question de changements ministériels et de nominations de juges; mais après avoir mis l'eau à la bouche des prétendants, on annonce froidement que tout cela n'aura lieu qu'après la prochaine session, comme si c'était facile d'attendre si longtemps, quand on est pressé.

On dit que l'hon. M. Archibald, lieutenant-gouverneur de Manitoba vient d'obtenir un congé d'absence indéfini. Son successeur est l'hon. juge Johnson. La commission de celui-ci doit être actuellement rendue dans la province. Il est probable que M. Archibald sera nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

M. Ramsay serait fait juge permanent à la place de M. Johnson, tandis que l'hon. M. Irvine, solliciteur-général, remplacerait l'hon. juge Short.

Une correspondance sur l'assemblée au sujet du chemin de fer du Nord, à Cap Santé, nous a été remise si tard que nous ne pourrions la publier. Le correspondant qui signe Léonidas, parle avec enthousiasme du succès obtenu en cette occasion par les Hons. MM. Cauchon, Thibaudeau et Ross.

#### UNE SÉRIE DE CRIMES.

Il y a quelque temps on trouvait, dans une boîte à la gare de l'Hudson River, dans les Etats Unis, le cadavre d'une femme ployée en deux. La police, mise en éveil, tomba sur les traces d'un ancien marchand de bière, devenu opérateur en grand d'avortements.

Des perquisitions faites dans sa résidence de la seconde avenue, ont amené la découverte, au fond de la cave, d'un quantité de vêtements de femmes ensanglantés, dont il lui sera sans doute difficile de justifier la provenance.

Un entrepreneur de pompes funèbres, Thomas Cary, demeurant sur la troisième avenue, No. 401, déclare avoir enterré le 6 juin dernier, une femme de 28 à 25 ans, morte dans un des établissements de l'ancien cabaretier, qui s'appelait, lui a-t-on dit, Mary Carroll.

Un autre entrepreneur de pompes funèbres, James Boyle, No. 658, seconde avenue, affirme sous serment que, dans la matinée du samedi, 26 courant, le docteur Rosenweig, alias Asher, vint s'informer auprès de lui du prix d'une inhumation, en disant qu'une servante venait de mourir chez lui et qu'il désirait la faire enterrer, mais sans payer pour cela plus de \$10, attendu qu'un corbillard était tout ce qu'il lui fallait. L'entrepreneur se chargea d'aller prendre le corps dans la maison du docteur, mais en faisant observer qu'il faudrait lui fournir un certificat du médecin qui avait soigné la défunte, et un permis d'inhumation de la commission sanitaire. Là-dessus le docteur sortit et ne revint plus.—On se demande ce qu'est devenu le corps de la soi-disant servante morte chez lui.

Les anecdotes analogues fourmillent sur le compte du docteur, et si la vingtième partie des histoires qui circulent sont

vraies, nul n'a jamais mieux mérité que ce personnage de finir par la corde.

Un détail horrible, à propos du corps trouvé dans la caisse où, on se le rappelle, il était ployé en deux. Il aurait, paraît-il, été impossible de lui donner cette position, si l'on avait attendu la rigidité cadavérique qui se produit très-peu de temps après la mort, et les médecins conclurent de la posture du corps dans la caisse, qu'il a dû très-probablement y être enfermé pendant que la malheureuse inconnue respirait encore.

L'attitude du prisonnier est révoltante de cynisme. Il répond par des dénégations effrontées, aux faits les plus palpables. Il a cependant été pris par surprise quand on l'a mis subitement en présence de l'entrepreneur de pompes funèbres, James Boyle, et il n'a pu nier qu'il lui avait proposé de venir prendre, pour l'enterrer, une servante décédée en son domicile. Mais il prétend que cette démarche était une simple plaisanterie de sa part.—Il est douteux que cette explication soit jugée suffisante.

La plupart des prétendus offices de femmes médecins que l'on peut voir annoncés dans certains journaux, ne sont que des successales de cet Asher. Il les visite toutes régulièrement chaque jour, et il n'est pas possible d'estimer le nombre de ses victimes. Il est certain que cet homme tue neuf sur dix des misérables créatures qu'il opère. On l'a entendu fréquemment se vanter qu'il pourrait tuer impunément toutes les femmes de New-York, à cause de la haute influence dont il jouit dans la Maçonnerie. A un médecin qui lui conseillait un jour de renoncer à ses pratiques criminelles, le menaçant même de le dénoncer s'il continuait, il répondit qu'il ne laisserait jamais échapper l'occasion de gagner un bill de dix dollars, dût-il exposer sa vie, que, du reste, quoiqu'il put arriver, personne, dans l'Etat de New-York, ni dans tous les Etats-Unis, n'oserait toucher à un cheveu de sa tête, attendu que, grâce à sa position dans la Maçonnerie, il n'aurait qu'à faire un signe aux juges ou aux jurés pour se faire mettre en liberté.

Tous les journaux élèvent la voix pour dénoncer les affreuses pratiques qui déshonorent les Etats Unis.

#### POUR LES CULTIVATEURS.

D'après les avis reçus d'Irlande, dans plusieurs comtés de cette partie importante des trois royaumes unis, la maladie des pommes de terre semble compromettre la prochaine récolte de ce tubercule qui fait la base de l'alimentation. Il me semble que l'exposé et les prescriptions suivantes qui me sont fournies par un cultivateur de l'Etat du New-Jersey, Etat essentiellement producteur, peuvent éviter aux agriculteurs européens des déceptions qui, depuis quelques années, sont de nature à faire abandonner, dans un temps plus ou moins rapproché, une culture qui, par son rendement normal, maintient le prix des blés dans une cote moyenne et empêche le retour de ces famines qui tant de fois ont éprouvé l'Europe.

D'après les statistiques officielles, l'usage de la pomme de terre entre dans l'alimentation des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour les six-dixièmes au moins de la consommation journalière. La culture du tubercule que Parmentier a naturalisé en France et en Europe est donc d'une importance majeure. Le sol soumis au travail de l'homme se montre presque toujours indocile. La même semence, confiée sans halte et sans repos à la même terre, au même climat, arrive rapidement à la dégénérescence. Il faut donc amender le sol, changer les espèces et alterner, avec discernement, les plantations. Jusqu'ici nos cultivateurs américains ont réussi à éviter la maladie de la pomme de terre.

Après avoir choisi, aux premiers jours de printemps, les tubercules les plus mûrs et les plus vigoureux, ils les placent à quatre centimètres au-dessus du niveau du sol. Dès que le plant a donné les premiers signes d'une végétation régulière, la charrue passe entre les sillons, exhausse le terrain et prépare une élévation qui, après trois façons, doit arriver à la hauteur de cinquante centimètres. Dans ces conditions la tige ne s'abandonne point à une végétation luxuriante et qui ne se développerait qu'au détriment de la fructification. D'autre part, le sillon ouvert n'est plus, à proprement parler, qu'un canal d'irrigation, tandis que la tige et les racines sont arrivées à maturité, grâce aux rayons du soleil. Ces précautions prises, le rendement moyen est de 15 à 20 tubercules par plant.

Mais il ne faut pas que le cultivateur se montre indifférent et sur les distances des plantations individuelles et sur la valeur de la semence. En Europe, on se contente trop souvent des détritrus de la pomme de terre; on confie à la terre la pelure ou l'écorce, ou l'on se contente de tubercules de la plus faible dimension. C'est une économie qui se traduit presque toujours par une récolte insuffisante. Il faut choisir les plus gros tubercules, les plus mûrs: il faut les isoler d'un mètre de distance au moins.

J'ajouterai d'après les informations fournies par l'expérience qu'il est nécessaire de varier chaque année les espèces. Dans ces conditions la maladie est plus qu'une exception, elle est impossible.

Faisons remarquer que les terres légères acceptent volontiers la pomme de terre blanche. La jaune s'accommode de tous les terrains. La rouge est surtout appropriée au sol gras et humide.

Si, par la négligence de nos cultivateurs américains, la récolte de la pomme de terre était compromise, nos céréales de l'ouest ne pourraient plus être mises à la disposition du commerce international. Il est donc important de faire obstacle à la maladie qui, depuis ces dernières années, diminue d'une manière inquiétante le rendement de cette précieuse culture en Europe.

Ces simples indications peuvent être utiles. Elles n'ont pas besoin de commentaires.

#### UN VEAU.

Le *Courrier des Etats-Unis* raconte d'une manière charmante un trait de probité d'un veau. Le fait est que beaucoup d'hommes à la place de ce veau n'auraient pas été aussi honnêtes. Qu'on lise:—

« Quand, au printemps dernier, Mlle Nilsson se rendit de Memphis à St. Louis, elle était accompagnée de sa mère, laquelle avait placé dans un petit sac de voyage un écrin renfermant pour environ \$4,000 de diamants. Près De Soto, Mme Nilsson eut besoin d'ouvrir son sac de voyage, mais elle accomplit très-malheureusement cette opération si simple en apparence; l'écrin glissa du sac, passa par la portière du wagon et tomba sur la voie. Le train fut immédiatement arrêté, et l'on rechercha longuement, mais en vain, les diamants perdus. Il

était écrit dans le livre du destin qu'ils seraient retrouvés par un veau, plusieurs mois après.

« C'était avant-hier; le veau en question passait et gambadait sous l'œil vigilant de sa maîtresse, Mme Flynn, épouse de Patrick Flynn, terrassier sur le chemin de fer Iron Mountain. Ce veau étant de l'âge le plus tendre, avait le caractère enjoué des veaux de son âge, mais, avant-hier, après avoir couru, sauté et cabriolé tout son saoul, il tomba subitement dans l'attitude méditative habituelle aux bœufs qui ont longuement vécu et labouré. Sa maîtresse vit tout de suite qu'il paraissait ruminer quelque chose de sérieux, et bien que le fait fût anormal, elle y prêta d'abord peu d'attention, pensant que c'était un simple caprice. Mais le veau persistait dans son immobilité; les yeux gravement fixés à terre, il considérait avec une attention soutenue l'herbe qu'il avait l'habitude de brouter, jetant de temps à autre un regard oblique sur Mme Flynn, pour voir si elle ne viendrait pas le tirer de la perplexité dans laquelle il se trouvait plongé. Celle-ci ne bougeant pas, le veau donna des signes d'impatience; il creusa le sol du pied et bégaya deux ou trois beuglements significatifs.

« Sa maîtresse ne resta pas sourde à ces appels et vint enfin s'assurer par elle-même de la nature de l'objet que le veau contemplant avec une persistance si remarquable. C'était une petite boîte, grandement avariée par les injures du temps, et que M. Flynn allait probablement rejeter, quand un coup d'œil suppliant du veau lui suggéra la pensée de l'ouvrir (pas le veau, la boîte). Elle contenait une vingtaine de petites pierres brillantes, que la bonne femme porta incontinent à Patrick, son seigneur et maître. Patrick reconnut que c'étaient des diamants, et en apprenant les détails de la trouvaille, il se jeta en pleurant de joie au cou du veau.

« Une heure après, l'histoire était connue de tous les camarades de Patrick, et un des employés du chemin de fer télégraphique à Mlle Nilsson, à New-York (Rhode Island) la découverte miraculeuse des diamants de sa mère. La cantatrice a répondu en annonçant qu'elle tenait \$500 à la disposition de Patrick Flynn. A l'heure qu'il est, l'écrin doit être entre les mains de sa propriétaire. Patrick voudrait lui envoyer son veau en même temps, pensant qu'elle aurait du plaisir à voir un animal si intelligent, mais sa femme s'y est opposée. »

Les amusements ne manquent pas, cette semaine, à Montréal et à Québec. On est en plein carnaval. Courses, régates, concerts, théâtres, et par-dessus tout l'exposition à Québec.

Un bon mot de la célèbre actrice française, Mademoiselle Mars. C'était sous la restauration. Elle était restée fidèle Bonapartiste dans le cœur. Un jour, elle parut au théâtre, portant le ruban violet, signe de ralliement bonapartiste. Des gardes du corps offusqués de sa loyauté la sifflèrent.

Mademoiselle Mars s'avancant sur le devant de la scène leur lança l'apostrophe suivante: « Messieurs, dit-elle, un mot... je voudrais bien savoir ce que Mars a à faire avec les Gardes du Corps. »

A ceux qui n'ont pas étudié la mythologie, il est bon de dire que Mars était le Dieu de la guerre.

Le représentant du comté de... écrivait dernièrement une lettre de condoléance à la femme d'un de ses constituants qui venait de mourir. « Ce pauvre Baptiste, il est mort! C'est un vote de moins pour moi à la prochaine élection, sans compter que nous sommes bien sûrs de ne jamais nous revoir. »

Le célèbre avocat irlandais Curran et le juge anglais Northberry étaient deux ennemis jurés qui ne manquaient jamais de se cribler de pointes, en toute occasion. Un jour, pendant que Curran plaidait, une âne se mit à braire.

—Pardon, M. Curran, dit le juge, un seul à la fois, s'il vous plaît.

Quelques minutes après, le juge rendait son jugement. Tout-à-coup, l'âne recommença à braire.

—Pardon, votre Honneur, dit Curran, mais vraiment, il y a trop d'écho dans cette salle.

UN HOMME TUÉ PAR LES ABEILLES.—Il y a quelques jours, dit la *Gironde*, un jeune homme, passant dans une forêt aperçut un nid qui lui semblait fixé à une branche d'arbre. Par un mouvement de curiosité, il eut l'idée de plonger sa canne dans cette masse; aussitôt des milliers d'abeilles se précipitèrent sur lui, et il eut bientôt les épaules, la figure et les mains couvertes de ces insectes, qui lui enfonçaient leurs aiguillons dans les chairs.

Le malheureux courut à une fontaine voisine, et croyant se débarrasser de ces attaques et diminuer les affreuses douleurs qu'il ressentait, il s'y plongea la tête et les mains. Mais à peine voulut-il sortir la tête de l'eau pour reprendre haleine qu'il fut couvert par un nouvel essaim d'abeilles, et si grièvement martyrisé qu'il succomba, après trois jours de terribles souffrances, aux blessures qu'il avait reçues.

## P. BRUNET, Horloger et Bijoutier,

69, RUE ST. JOSEPH,

(Coin de l'Eglise et Rue St. Joseph.)

A VENDRE.—Une magnifique collection de BIJOUX de MONTRES dites *Self-Winders* en Or et en Argent garanties.

BOITES A MUSIQUE de toutes dimensions, jouant de un à six airs de \$2 à \$75.

BIJOUX EMAILLÉS en Jais, en Argent ou en Or américain.—BAGUÉS ET JONCS, CHAINES-PENDANTES, BRÉLOQUES, etc.

La collection est assez complète et assez belle pour défier n'importe quelle compétition, soit dans la valeur, le fini des ouvrages ou les prix de vente.

Fort Réduction faite sur les prix de vente durant l'Exposition.

P. BRUNET, St. Roch, Québec.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### SECONDE PARTIE.

CHAPITRE V.—Suite.

Des deux cents héros qui avaient remonté le côté une demi-heure auparavant, ils étaient à peu près les seuls survivants à ce conflit surprenant. (1)

La bataille était finie et perdue pour nous.

Elle nous coûtait près de deux mille hommes dont deux cent cinquante prisonniers, blessés pour la plupart. Trois officiers généraux, Montcalm qui expira le lendemain, le chef de brigade Sénésergues ainsi que M. de Saint-Ours, lesquels moururent des suites de leurs blessures.

Les pertes des Anglais s'élevaient à presque sept cents hommes, parmi lesquels le général en chef Wolfe, qui rendit le dernier soupir au milieu du combat, et ses principaux officiers. Ce qui prouve que la défense des nôtres fut vigoureuse.

La trop grande précipitation de Montcalm causa notre ruine. Il devait d'abord attendre M. de Vaudreuil avec les réserves laissées à Beauport, puis Bougainville et la Roche-Beaucourt qui avaient l'élite des troupes au Cap-Rouge et qui, comptant bien que le général les attendrait, accoururent en toute hâte, mais ne purent arriver sur le champ de bataille que pour entendre les derniers coups de fusils des vainqueurs. Quel résultat tout différent pouvait avoir le combat, si Bougainville et la Roche-Beaucourt, avec les grenadiers et le corps de cavalerie, fussent tombés sur les derrières de l'armée anglaise, tandis que Montcalm la chargeait de front! On reproche encore au malheureux général de n'avoir pas gardé de réserve, et d'avoir négligé de faire sortir de la ville l'artillerie de campagne qui lui aurait été d'un grand secours.

Mais paix à ses cendres; car il s'ensevelit noblement drapé de sa défaite, et s'il n'eût pas la gloire de vaincre, il eût celle au moins de montrer aux infâmes pillards qui avaient préparé de longue main nos désastres, comment un homme de cœur sait vivre et mourir pour son pays.

Quand Beaulac et Lavigneur arrivèrent à la porte Saint-Jean, on avait la fermer. Ils s'en-gouffrèrent sous la sombre voûte et rentrèrent dans la ville.

La désolation régnait partout. Les rues étaient encombrées de blessés qu'on portait sur des civières, et de soldats dont les vêtements étaient déchirés et les figures noircies de poudre avec de grandes balafres sanglantes.

Les cloches sonnaient à toute volée, le canon tonnait sur les remparts pour tenir les Anglais en respect sur les plaines; et des maisons délabrées par le travail de la bombe, sortaient quelques têtes de femmes effarées qui jetaient les hauts cris.

Lavigneur tourna immédiatement à droite et remonta la rue d'Auteuil, pour s'engager ensuite dans la rue Saint-Louis. Arrivé devant la résidence du chirurgien Arnoux, dont la maison s'élevait sur le site occupé aujourd'hui par l'Hôtel-de-Ville, Lavigneur arrêta son cheval et dit à Raoul:

—Maintenant, allez vous faire panser, mon lieutenant.

Outre le coup de baïonnette qu'il avait reçu dans la jambe gauche, Beaulac avait aussi quelques autres blessures assez légères.

—Bah! ça n'en vaut pas la peine, répondit le jeune homme.

—Allons! allons! il ne faut pas négliger cela, si vous voulez être prêt à prendre part à la prochaine revanche que les Anglais nous doivent.

Raoul descendit de cheval et entra dans la maison qui se remplissait de blessés qu'on apportait à chaque instant.

M. Arnoux, l'aîné, était absent de la ville. Il accompagnait l'armée de Bourlamaque sur les bords du lac Champlain. Mais son jeune frère était resté à Québec.

Lorsque Beaulac arriva chez lui, le jeune Arnoux venait d'examiner la blessure du marquis de Montcalm, et de déclarer quelle était mortelle. Le général avait accueilli la nouvelle de sa mort proclama avec ce sang-froid inaltérable qui est l'attribut des grandes âmes. (2)

Raoul dut attendre une partie de l'après-midi. Arnoux examina enfin ses blessures, qui n'a-

vaient rien de grave. Seulement, il lui recommanda quelques jours de repos.

Ensuite, Beaulac se dirigea vers son logis, dans la rue Couillard. Il resta quelque temps à s'y reposer. Sur les huit heures, il sortit. L'ombre du soir tombait sur la ville. L'artillerie anglaise tirait de Lévis, et l'on entendait le bruit des bombes et des obus qui éclataient avec fracas dans les rues désertes. Nos batteries ne répondaient que faiblement, vu la rareté des munitions.

Raoul porta ses pas du côté de la rue de Léry (1) ou Sainte-Famille. Il la descendit pour tourner le coin des Remparts, qu'il remonta vers la grande batterie.

Arrivé devant une petite maison en pierre, dont les volets étaient hermétiquement clos, il ressentit soudain une douleur atroce dans la région du cœur.

—Mon Dieu! se dit-il en appuyant la main sur sa poitrine, serait-ce donc le pressentiment d'un nouveau malheur!

### CHAPITRE VI.

SOURNOIS.

Avant de constater si le pressentiment de Beaulac était bien fondé, voyons un peu ce qui devait se passer le même soir à Beauport et à Beaumanoir.

Terrifiée par la perte de la bataille, l'armée française s'était réfugiée dans l'ouvrage à corne construit à la tête du pont de bateaux. Durant l'après-midi, le gouverneur, M. de Vaudreuil, avait convoqué un conseil de guerre pour aviser à ce qu'il restait à faire. Tous ceux qui le composaient, à l'exception de M. de Vaudreuil et de Bigot, opinèrent pour la retraite de l'armée à Jacques-Cartier.

Selon nous, il n'est pas étonnant que Bigot fût d'avis de livrer immédiatement une seconde bataille; car il savait bien quelle influence énorme la défaite du jour aurait sur les troupes françaises, qui se laissent le plus facilement démoraliser par un revers. Ensuite, il connaissait assez le marquis de Vaudreuil pour savoir qu'il n'avait pas les qualités d'un général, et que M. de Lévis se trouvant absent, on serait très-probablement battu de nouveau, faute d'un commandant habile. Ce qui assurait aux Anglais la possession immédiate de la ville, partant la conquête du pays, et à Bigot la réalisation de ses desseins. Quant au marquis de Vaudreuil, outre qu'il dut se laisser influencer par l'intendant en cette occasion, il n'aurait pas été fiché, sans doute, de tenter, par lui-même, la fortune des armes, afin de pouvoir humilier Montcalm, qu'il n'avait jamais aimé, si la victoire eût toutefois voulu seconder ses efforts.

Mais il fut décidé, par la majorité des officiers présents, que l'on se replierait sur la rivière Jacques-Cartier.

Cette retraite précipitée n'est pas à louer non plus. Car à l'aide des cinq mille hommes de troupes fraîches qui restaient, on pouvait, sans engager une action décisive, harceler l'ennemi, continuer de protéger la ville et veiller à la ravitailler, en attendant le retour de M. de Lévis qui, prévenu de la défaite du treize, descendit de Montréal en toute hâte et arriva le dix-sept septembre au camp de Jacques-Cartier, mais trop tard pour prévenir la capitulation de Québec.

Le soir même de la bataille, alors que les ténébres purent cacher ses mouvements aux troupes anglaises, l'armée française se mit à défilier en silence par le chemin qui mène à Lorette, pour de là se diriger vers la rivière Jacques-Cartier, en traversant Saint-Augustin et la Pointe-aux-Trembles.

Ils portaient donc les uns après les autres, compagnies, bataillons, régiments, lorsqu'un bouquet de broussailles, avoisinant la route qui monte à Charlesbourg, agita presque insensiblement au passage d'un groupe d'officiers à cheval, qui s'en allaient au pas de leur monture. Personne ne remarqua ce léger bruit, non plus qu'un homme qui se tenait tapi dans le fourré. Cet homme avançait prudemment la tête entre les branches et parut examiner avec le plus vif intérêt les cavaliers qui passaient.

L'un d'eux disait à demi-voix à ses compagnons de route, mais assez haut pour être entendu de l'individu blotti dans les broussailles: —Savez-vous, messieurs, que je suis inquiet de Sournois, mon pauvre valet de chambre. Il était ce matin à l'intendance, je l'y ai vu avant la bataille, mais depuis il a disparu. Que diable est-il devenu? S'il était brave, je pourrais croire qu'il a voulu prendre sa part du combat et qu'il a succombé. Mais je connais trop mon homme pour penser un instant qu'il aura voulu affronter les balles quand rien ne l'y obligeait.

—Alors, reprit une autre voix, le bruit de la fusillade l'aura peut-être tellement effrayé qu'il se sera réfugié dans les caves de l'intendance. —Cela se peut, répartit Bigot en riant; car l'ivrogne a toujours eu un faible pour cette partie du palais. A moins, toutefois, qu'il n'ait gagné Beaumanoir.

Les voix devinrent confuses et s'éteignirent peu à peu à mesure que s'éloignaient les cavaliers.

Une autre compagnie passa. C'était la dernière.

Alors l'homme qui se tenait agenouillé dans les broussailles sortit en faisant craquer les branches, et grommela ces mots, tout en s'engageant dans la route qui monte à Charlesbourg.

(1) On voit encore dans la côte qui porte ce nom, l'ancienne demeure seigneuriale, avec pignon sur la rue, de la famille de Léry.

—Votre dernière pensée est la meilleure, monsieur l'intendant; car si je ne suis pas précisément à Beaumanoir, je m'y en vais du moins. Enfin, le moment attendu depuis longtemps est arrivé. Ouf! je me sens tout rompu d'être resté accroupi une heure dans ce tas de branches. Hâtons le pas pour nous dégourdir un peu.

Et Sournois continua d'avancer vers Charlesbourg.

Épiait dès le matin l'issue de la bataille, le valet avait sellé lui-même un cheval à l'intendance, tandis que Bigot était à la haute ville, d'où il regardait la bataille du haut des remparts de l'ouest. Alors que les premiers fuyards descendirent en courant dans la vallée de la rivière Saint-Charles, Sournois sauta en selle, inaperçu, grâce au tumulte qui régnait partout, et gagna le pont de bateaux.

Deux motifs le poussaient à agir ainsi; d'abord, l'exécution du fameux projet qu'il ruminait depuis longtemps de voler le trésor de son maître dans le souterrain de Beaumanoir; ensuite, l'instinct de la conservation, que le valet possédait à un éminent degré.

Il avait bientôt dépassé les fuyards et s'était rendu à fond de train chez un habitant de Charlesbourg, qu'il connaissait. Après avoir passé là, toute l'après-midi, Sournois avait attendu l'obscurité pour descendre à pied vers le pont de bateaux, et s'était caché dans les broussailles, d'où nous l'avons vu sortir.

Son dessein était de se mêler aux soldats pendant la soirée et d'apprendre d'eux si l'armée n'allait pas retraiter, et si, dans ce cas, l'intendant la suivrait immédiatement.

Mais il y avait à peine quelques minutes qu'il était tapi dans le fourré, lorsque les soldats commencèrent à défilier devant lui.

Quelques lambeaux de conversation qu'il surprit par-ci par-là le mirent bientôt au fait du mouvement rétrograde des troupes. Quant à l'intendant, Sournois l'entendit parler sur son propre compte et le vit disparaître avec l'état-major à la suite de l'armée.

Sifflant un air joyeux entre ses dents, il allait maintenant d'un pas lesté et rapide et remontait le chemin poudreux de Charlesbourg.

Arrivé à l'une des premières maisons de la paroisse, il s'y arrêta. C'était là qu'il avait passé une partie de l'après-midi. Après avoir glissé un écu dans la main de son hôte, il le pria de l'accompagner à la grange avec un fanal pour l'éclairer et l'aider à seller son cheval.

Le vieillard, dont les deux fils étaient à l'armée et qui les savait sains et saufs pour les avoir vus durant la journée, le suivit à l'instinct. Son falot allumé se balançait dans sa main droite à chacun de ses pas et répandait sa lumière sur l'herbe humide où se dessinait fantastiquement l'ombre allongée des deux hommes.

—C'est donc bien vrai que les Anglais nous ont battus? demanda le vieillard à Sournois, qui sanglait les courroies de la selle sur les flancs de son cheval.

—Oui, père.

—Mais nos gens ne laisseront pas ça comme ça. Ils vont bien vite prendre leur revanche, je suppose.

—Pas tout de suite, père. L'armée bat en retraite vers la rivière Jacques-Cartier.

—Plait-il? fit le vieillard que l'âge avait rendu sourd.

—Notre armée retraite en ce moment vers la rivière Jacques-Cartier.

—Ah ben! Les Anglais vont donc rester les maîtres ici?

Sournois, sans répondre, sauta en selle et prit congé de son hôte qui murmura en le voyant s'en aller:

—Oui, ces messieurs-là s'en moquent pas mal, eux autres. Leurs poches sont remplies de beaux écus sonnants qu'ils emportent avec eux. Mais nous autres, pauvres gens, il ne nous restera pas grand'chose quand les Anglais auront brûlé nos maisons, nos granges et nos récoltes!

Sournois avait lancé son cheval au grand trot et continuait à gravir la montée de Charlesbourg. Après avoir passé l'église de cette paroisse, il s'engagea dans cette route qui conduit à la longue avenue de Beaumanoir.

La nuit pesait noire et menaçante sur les grands arbres immobiles, et l'écho dérangé dans son sommeil semblait gronder à chacun des pas du cheval, qui se repercutaient sous les voûtes silencieuses de la forêt. Quelquefois même, il semblait à Sournois qu'il entendait derrière lui le galop d'un autre coursier. Il arrêta le sien, pressait de la main l'un de ses pistolets d'arçon et regardait derrière lui.

Mais il n'entendait plus rien que les mille bruissements vagues et mornes de la solitude, avec les hurlements lointains de loups en quête de proie. (1)

—Bah! je suis fou, disait-il, en continuant sa route. Ce n'est que l'écho.

Et pourtant, malgré lui, les gros troncs d'arbre lui faisaient peur, et quand il se retournait sur sa selle pour regarder en arrière, il croyait voir des ombres sinistres embusquées dans le fourré pour épier son passage. Il se sentait encore plus effrayé quand il ramenait ses yeux en avant, car il lui semblait que d'invisibles ennemis allaient sauter en croupe et l'étrangler par derrière.

Il avait honte de ces frayeurs et se disait tout en scrutant le taillis du coin de l'œil:

—C'est étonnant comme je suis tout... chose quand je n'ai rien pris!

(1) Il y avait encore des loups dans nos forêts en ce temps-là.

Enfin, il arriva près du château que la régularité des lignes architecturales faisaient ressortir sur le fond du bois sombre. Quelques lumières brillèrent aux fenêtres de la façade, Beaumanoir étant habité depuis le commencement du siège par Mme Péan et celles de ses amies qui avaient voulu l'y suivre.

Sournois avait en soin d'arrêter sa monture à plusieurs arpens de l'habitation. Il s'assura qu'il n'y avait personne qui pût l'épier au dehors, puis sautant à bas de son cheval, il le prit par la bride et le fit entrer dans le bois, à gauche du chemin.

Arrivé à un arpent de la petite tour de l'ouest, il s'arrêta de nouveau après s'être orienté, et attacha les rênes de la bride à un arbre.

Ensuite il se baissa vers le sol, tira l'anneau de cette trappe que nous connaissons, descendit dans l'ouverture béante et referma sur lui la pesante porte de chêne recouverte de gazon.

—Brrrrroum! fit-il en allumant une lanterne, il est bien humide ce souterrain. Un petit coup ne me fera pas de mal.

Une fois son fanal allumé, il toucha dans la paroi de droite le bouton du ressort qui faisait mouvoir la porte de sa propre cache. Il plongea sa main dans l'ouverture et en retira d'abord une gourde remplie d'un vieux rhum de la Jamaïque, qu'il déboucha en inclinant un peu la tête à gauche tandis que son œil droit à demi-fermé semblait sourire. Puis il pressa le goulot sur ses lèvres dans un gros baiser avec un petit susurrement de langue à chaque gorgée. Enfin, après un long soupir, il rabattit la gourde et la reboucha.

—Hum! fit-il en s'essuyant la bouche sur sa manche, ça réchauffe!

Ensuite, il tira de son gousset une de ces énormes montres du temps passé.

—Diable! dit-il, déjà onze heures, dépêchons-nous.

Et ouvrant la cassette qui contenait ses épargnes:

—Pouah! fit-il en jetant un regard de dédain sur les quelques mille francs qu'elle contenait. Cela valait bien la peine de travailler autant pour si peu. Dans cette seule nuit, je vais en gagner mille et mille fois plus.

Sans toucher à l'argent qui s'y trouvait, il tira plusieurs petits instruments d'acier de la boîte et les mit dans la poche de son justaucorps; puis enfonçant le bras dans la cache, il en tira un grand sac vide en gros cuir de bœuf, et enfin une pince de fer lourde et forte.

Il jeta le sac à terre, appuya la pince contre la muraille et retourna du côté de la paroi opposée dont deux pas le rapprochèrent.

—Hum! dit-il, il s'agit maintenant de trouver le secret qui fait ouvrir cette muraille nue. Ici, il y a bien un bouton comme pour le mien de l'autre côté. Mais j'ai souvent pesé dessus sans aucun résultat. Prenons d'autres moyens.

A l'aide des petits outils dont il était muni, il se mit à fouiller les crevasses de la pierre, pesant ici, grattant là, cherchant plus loin, mais sans succès. Une demi-heure s'écoula dans ce travail infructueux.

—Diable! et le valet frappa du pied—pourquoi perdre ainsi mon temps! A la pince, maintenant que je suis décidé à tout oser.

Sournois saisit la barre de fer à deux mains et sonda le mur, qui rendit un son moins mat en un certain endroit.

—Bon! c'est par ici qu'il faut travailler. Allons.

Et il frappa horizontalement un grand coup sur la paroi du roc.

Le souterrain gémit sourdement.

Sournois s'arrêta.

—Si l'on allait m'entendre, pensa-t-il. Mais bah! qu'est-ce que cela ferait! Il n'y a que moi qui connaisse l'entrée et la sortie du souterrain.

Alors il se mit à cogner hardiment, à tour de bras. Mais la pierre était dure et c'est à peine si la pince mordant dessus en enlevait quelques petits éclats.

La sueur lui coula bientôt sur le front, et au bout d'un quart d'heure, ses bras lassés retombèrent. C'est à peine s'il y avait dans la muraille un trou de la grosseur d'un œuf.

—Sacrébleu! que c'est dur! dit Sournois. Si ça ne va pas plus vite que ça, il me va falloir recourir à la mine et utiliser la poudre que j'ai en soin d'apporter. Pourtant, ce serait malheureux si l'explosion allait endommager le coffre-fort. Il vaut mieux jouer encore un peu de la pince. Mais avant, buvons de nouveau à ma santé.

Après avoir donné une seconde accolade à la gourde, Sournois se remit à l'œuvre avec une nouvelle vigueur.

—Cré tonnerre! s'écria-t-il, au bout de quelques minutes, je travaillerais bien deux jours de la sorte que je n'en viendrais pas à bout.

Il laissa retomber l'un des bouts de sa pince dans un accès de mauvaise humeur.

Mais, ô surprise! l'roulant sur des pivots d'acier, un lourd quartier de roc pivota sur la paroi et découvrit une voûte profonde.

La pince de fer en frappant le sol a rencontré et fait jouer le ressort.

—Et moi qui n'avais pas songé à regarder à terre! s'écria Sournois tout joyeux de ce succès inespéré.

Il saisit la lanterne et en dirigea la lumière sur l'ouverture pratiquée horizontalement dans la muraille.

Une grosse caisse de fer en occupait presque tout l'espace.

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.

Ecole Normale Jacques-Cartier. LA rentrée des ELEVES aura lieu MARDI prochain, 12 SEPTEMBRE, à 5 heures P. M.

Institut Telegraphique de la Puissance. 89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q. GEORGE E. DESBARATS, Proprietaire.

Et établi dans le but de qualifier des Operateurs pour les nouvelles Lignes Telegraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Le Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés.

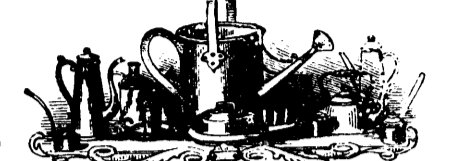
Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

GEORGE E. DESBARATS, Proprietaire. Montréal, Septembre 1871.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL.

L'OUVERTURE des classes aura lieu LUNDI le 11 SEPTEMBRE prochain, dans la Nouvelle Ecole que MM. les Commissaires Catholiques ont fait ériger sur le Plateau.

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Catière rouge, 94 Rue St. Laurent.



J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

A. BELANGER, MAGASIN DE MEUBLES. 276, Rue Notre-Dame MONTREAL.

NOUVELLES PUBLICATIONS. LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ PAR LES PROTESTANTS.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA. 62 pages de texte et 31 pages de gravures.

LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES, COUVENTS, ECOLES, ACADEMIES. Prix, cartonné: \$0.40

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND.

REFRIGERANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40. Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres.

ROBERT MITCHELL, POSEUR D'AFFICHES, 202, RUE OTTAWA.

LES ORDRES laissés dans aucun des Bureaux de Journaux seront promptement exécutés.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Le Soussi ne est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur.

L. J. A. SURVEYER, 224, RUE CRAIG, MONTREAL.

LAURENCELLE & VARY, FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES, CHEMISES, COUS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., K.C.

Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Castimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION de V.TESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 9.00 A.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST, Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortoires Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, 2-24-H.

ROBERT MITCHELL, POSEUR D'AFFICHES, 202, RUE OTTAWA.

LES ORDRES laissés dans aucun des Bureaux de Journaux seront promptement exécutés.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Le Soussi ne est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur.

L. J. A. SURVEYER, 224, RUE CRAIG, MONTREAL.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 4 Septembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE, ETABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaud, Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc., Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15zz

LA PHARMACIE FRANCOISE. No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18zz

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE. DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centins. N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent. 1-34-zz

NOTRE-DAME DE LOURDES, Par HENRI LASSERRE, Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures, 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchitis, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 5 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24zz (Etabli en 1859.)

LAURENCELLE & VARY, FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 33, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.